L'unité

N° 104 - 3F L'hebdomadaire du Parti socialiste 29 Mars 1974

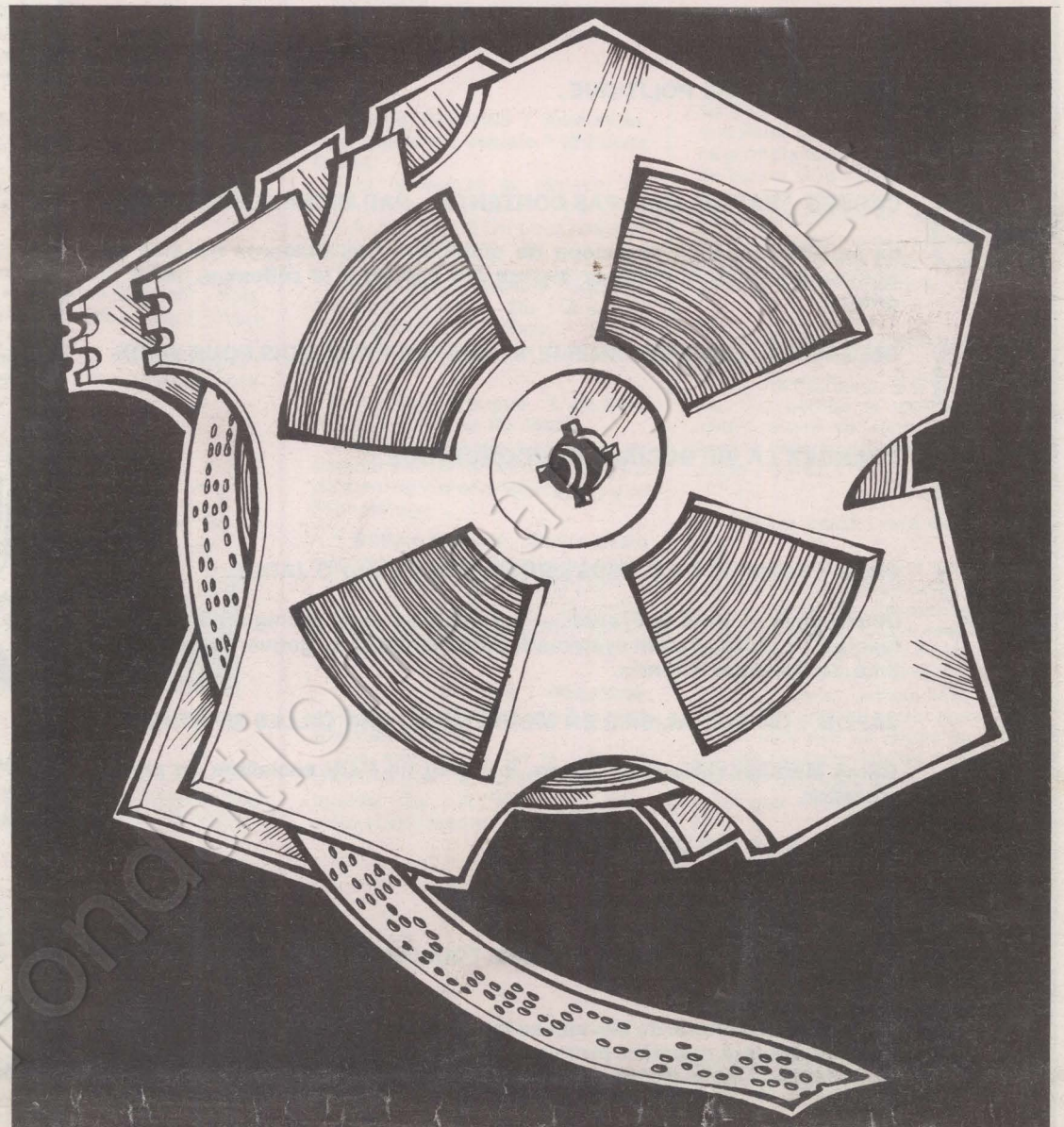
LES MILLIARDS DE GISCARD

Les porte-monnaie des Français se vident, les caisses de l'Etat s'emplissent. Le mécanisme est simple : pour lutter contre l'inflation, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de réduire la consommation (**voir en page 6).** Pas n'importe laquelle : celle des ménages. Outre certaines hausses de prix il joue pour cela sur la fiscalité.

Tout d'abord, en avançant la date de certaines rentrées fiscales et en portant les deux premiers tiers provisionnels à 43 % du montant de l'impôt annuel, le gouvernement s'est assuré, avec quelques mois d'avance, un volume de liquidité important : environ 3,5 milliards par « tiers », soit 7 milliards de francs. Mais, en plus de ces avances, le mécanisme même de la fiscalité, essentiellement indirecte, permet au ministre des Finances à la fois d'accroître ses rentrées fiscales et d'accentuer la hausse des prix. Donc de freiner la consommation. Essentiellement de ceux dont le budget n'a pas « l'élasticité » suffisante.

Le mécanisme est simple. Lors de l'élaboration, en 1973, du budget 1974, les recettes prévues au titre de la T.v.a. représentaient 113,8 milliards de francs. Ce budget avait été calculé avec, comme base, une augmenta-

(Suite en page 2)



Safari : le gibier c'est nous

P.s. : Uni et responsable

Sommaire

3 **SAFARI : LE GIBIER C'EST NOUS..., PAR SERGE RICHARD.**

Le Pouvoir, avec ses relais du Sac et de la C.f.t., sa hantise de « l'ennemi intérieur », est atteint de fichomanie galopante.

6 **ECONOMIE : LES SOLUTIONS EXISTENT, PAR GUY PERRIMOND.**

L'économie à la Giscard est dans l'impasse. Pourtant il est possible de réorienter la croissance et de réduire les inégalités. Seule la gauche pourra le faire.

7 **EDITORIAL : UN AUTRE SOUFFLE, PAR CLAUDE ESTIER.**

8 **CHANGER LA VIE POLITIQUE.**

9 **CADRES : BATTUS MAIS PAS CONTENTS..., PAR MICHELE BACKMANN.**

Ils se posaient déjà beaucoup de questions. Les mesures fiscales du gouvernement vont pousser encore les cadres à la réflexion... et à la grogne.

10 **INEGALITES : MADAME AMELIE, 81 ANS, 580 F PAR MOIS POUR VIVRE.**

11 **CHANGER LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE.**

12 **CHILI : COMPLICITE D'ASSASSINAT, PAR CLAUDIO JAQUE.**

Douze pays — dont la France — ont accordé sans rechigner à la junte fasciste ce qu'ils avaient systématiquement refusé au gouvernement légitime de Salvador Allende.

JAPON : UN SOCIALISME EN MOUVEMENT, PAR GILLES MARTINET.

Gilles Martinet revient du Japon. Il y a vu un Parti socialiste en pleine mutation.

14 **CHANGER LA VIE QUOTIDIENNE.**

15 **ENVIRONNEMENT : P.U.K. CREUSE TOUJOURS...,PAR JOSETTE BARBIERI.**

Dans le parc national du Morvan se trouvent des carrières et des mines de fluorine, matière première promise à un bel avenir dans l'industrie nucléaire. Péchiney-Ugine-Kuhlmann s'y intéresse plus qu'à la défense des sites classés.

16 **CINEMA : LA CONSCIENCE-FICTION, PAR SERGE RICHARD.**

Par-delà l'anecdote futuriste, le (bon) cinéma de science-fiction place sournoisement le spectateur en face d'une grande interrogation, morale, politique ou métaphysique...

17 **CHANGER LA VIE CULTURELLE.**

18 **CONGRES DE SURESNES : UN PARTI RESPONSABLE ET UNI.**

24 **MA PART DE VERITE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND.**

PHOTOS ET DESSINS

Barrigues (pages 4, 6, 9, 17). Carlos Brito (page 13). Jean-Pierre Coureuil (pages 1, 16). Fotolib (pages 5, 8, 11, 21). Guéna (pages 19, 21). M.p.b. (page 14). Teich (page 8).

→

tion de la production industrielle brute de 5,5 % et une augmentation des prix de 6,7 % pour l'année 1974. Or, les économistes estiment que pour toute variation de 1 % d'un de ces deux taux, la plus ou moins value pour le ministère des Finances est de l'ordre de 2 milliards.

Le calcul est simple. Si la production intérieure brute diminue de 2 %, l'Etat engrangera 4 milliards de moins. Mais si les prix augmentent de 14 % — ce qui, vu la politique actuelle, risque fort d'être le bas de la fourchette — l'Etat percevra au moins 14 milliards de plus que prévu. C'est dire qu'il aura accru de 10 milliards, par la simple appliion de la T.v.a., les augmentations que les Français auront supportées.

Dès lors, un certain nombre de questions méritent d'être posées. En premier lieu, pourquoi l'Etat ne veut-il pas jouer sur les taux de T.v.a., de manière à ne pas accentuer, sur les produits de large consommation, les hausses déjà décidées ou celles prévues ; et pourquoi se refuse-t-il à ramener ces taux à zéro sur les articles de première nécessité ? Cela permettrait de soulager quelque peu tous ceux dont la bourse est dangereusement vide. Il est vrai que la « qualité de vie » des retraités, des O.s., des ouvriers agricoles n'est pas le premier souci de Giscard d'Estaing.

Mais une seconde question mérite d'être soulevée : que va faire l'Etat des rentrées fiscales supplémentaires ? Officiellement, on annonce que cet argent doit servir à compenser le déficit de la balance des paiements causé par l'augmentation du prix du pétrole. La réponse est ambiguë. En effet, le déficit actuel, s'il est aggravé par les hausses sur le carburant, a deux causes qui ne sont en rien déterminées par l'absurde politique énergétique suivie par le Pouvoir depuis une quinzaine d'années : tout d'abord, la faiblesse des exportations de biens d'équipement ; ensuite, la « disparition » de la prime résultant de la dévaluation de 1969. Ce qui, en clair, signifie que si Valéry Giscard d'Estaing affecte les rentrées supplémentaires à compenser le déficit actuel, il se prive de pouvoir « compenser » celui de demain. Et d'après-demain. A moins d'organiser alors de nouvelles augmentations.

Alors ? Que va faire le ministre ? Utiliser comme les années précédentes ces rentrées pour subventionner les grands monopoles ? Les exemples sont nombreux. Le complexe de Fos a coûté 7 milliards. Or, les groupes sidérurgiques qui vont l'utiliser (Sacilor, Usinor, Thyssen) n'ont déboursé qu'un milliard. Et c'est eux qui feront les bénéfices. Les 6 autres milliards ont été payés par la collectivité, c'est-à-dire par chacun de nous. Ce qui revient à dire que, pour la seule année 1974, l'Etat pourra offrir « un Fos et demi », par exemple, aux monopoles, seulement sur l'argent que lui aura rapporté la hausse des prix...

Est-il juste, après cela, de s'extasier sur la qualité technique des plans de la majorité et de sourire avec condescendance des mesures préconisées par la gauche ? Il est vrai que les commentateurs oublient souvent que l'économie est politique. Même si Giscard d'Estaing, Messmer et Pompidou ne l'oublient pas. ■

Safari LE GIBIER, C'EST NOUS...

Le Pouvoir, avec ses relais du Sac et de la C.f.t., sa hantise de « l'ennemi intérieur », est atteint de fichomanie galopante.

Imaginons. Il est 7 heures du matin et les radios interrompent leurs émissions pour ne plus donner que de la musique enregistrée. Dehors, des camions, des jeeps. Putsch en France. Dans toutes les villes, des militants politiques et syndicaux bouclent en hâte une valise. Trop tard : en une heure, le filet s'est abattu. Entre-temps, un des émules français de Pinochet a accédé à l'ordinateur n° 1 et obtenu, en un rien de temps, la liste et les adresses des responsables à « neutraliser ».

Nous dramatisons ? Bon. Alors quelque chose de plus quotidien. Vous êtes appréhendé en train de coller des affiches et conduit au car de police. Là, l'agent qui vous interroge joint par radio le terminal d'ordinateur de la Préfecture, après s'être fait communiquer votre « numéro national ». Et quelques minutes plus tard, on lui répond et on lui fait connaître vos antécédents familiaux, si vous êtes divorcé à vos torts, vos sympathies politiques, l'état de votre compte en banque, vos éventuelles maladies, vos emplois successifs... Ce n'est pas de la flic-fiction : aux mobiles et à la complexité du dossier près, c'est ce qui s'est passé récemment au cours d'une opération-test qui a bouclé un samedi soir tout le quartier Pigalle.

Bien sûr, fichés, nous le sommes tous, dès la naissance, et on s'y résigne. Bien sûr aussi, on nous a dit et répété qu'il ne faut pas avoir peur de l'ordinateur. Soit, mais l'ordinateur pour quoi faire ? Lorsque le « renseignement » et l'informatique la plus perfectionnée se rejoignent, c'est qu'on peut ficher dans les moindres détails les 52 millions de Français. Or, c'est ce qui menace aujourd'hui de se faire sous le joli vocable d'opération Safari.

Et cela donne froid dans le dos.

Surtout si l'on songe à cette simple anecdote : sur votre carte de Sécurité sociale figure un très anodin numéro à 13 chiffres, votre numéro d'identité nationale. Le premier de ces chiffres selon le sexe, est 1 ou 2. Ce système mathématiquement aberrant — puisqu'il faut toujours s'efforcer d'utiliser jusqu'à 9 chaque chiffre d'un code et qu'il eût été plus rentable de distinguer pairs et impairs, par exemple — a longtemps intrigué les spécialistes. Jusqu'au jour où ils ont eu l'explication, d'ordre historique : le numéro avait été institué par un acte de gouvernement de 1942 et la série complète (jusqu'à 9) devait permettre à Vichy de coder Juifs, Tsiganes, etc.

On a froid dans le dos aussi en apprenant que le ministère de l'Intérieur vient de passer à la vitesse supérieure dans le domaine du fichier électronique. Ce même ministère dont « l'Unité », ces dernières semaines, expliquait comment il multipliait les écoutes téléphoniques, se trouvait mêlé à l'espionnage d'une rédaction de journal et réorganisait ses structures, sous la houlette de l'Elysée — via Jacques Chirac. Opération qui s'est poursuivie avec la décision du conseil des ministres, mercredi, de changer de titulaires toutes les directions de la police, dont la D.s.t. et les R.g. Plus une nouvelle valse des préfets. Bref, un véritable quadrillage politique de la France.

Encore un peu plus froid dans le dos, enfin, depuis qu'on sait que ce ministère-là a la ferme intention de placer Safari sous sa coupe.

"Répertoire d'urgence"

Pourquoi « Safari » ? Ce n'est pas, comme on pourrait croire, un nom de baptême proposé par Valéry Giscard d'Estaing au retour d'une de ses chasses africaines. Ce sigle — mis pour « système automatique pour les fichiers administratifs et le répertoire des individus » — est une appellation contrôlée due à l'Insee. L'Institut national de la statistique a fait preuve de la même imagination pour Sirène (système informatique pour le répertoire des entreprises et établissements), Enéide (entreprises de plus de 10 salariés), Cochise, Siroco (construction), etc. Safari est la banque de données qui, sous régie de l'Insee, fiche toutes les personnes nées en France métropolitaine depuis 1891, chacune portant le fameux numéro d'identité national. On peut s'interroger sur la qualité de l'humour (noir) des experts de l'Insee, lorsqu'ils ont baptisé « Safari » un système inoffensif en soi, mais qui peut permettre toutes les chasses à l'homme : il fournit la base sur laquelle on peut greffer d'autres données pour obtenir un formidable fichier central d'« ordre public ».

On pouvait penser pourtant que l'équipement actuel du ministère de l'Intérieur avait de quoi satisfaire les plus exigeants en matière de fichage. Pour les profanes, il donne en tout cas le vertige. Qui ne possède pas son fichier ?

La Police nationale a son fichier central (renseignements administratifs et judiciaires sur les ressortissants français et étrangers) avec pré-fichier, classement nominatif et phonétique, classements particuliers (personnalités politiques notamment).

La Police judiciaire a les siens, spécialisés (banditisme, stupéfiants, nomades, travailleurs émigrés, etc.) et alimentés par la 4e section de la direction centrale ; ils sont engrangés dans un ordinateur installé rue des Wallons, près du boulevard de l'Hôpital, et relié par fil aux services régionaux.

De même la Surveillance du territoire, la D.s.t., qui vient en outre de se constituer le fichier Subac, à partir du service spécialisé dans l'antigauchisme qu'a créé il y a quelques années Raymond Marcellin.

De même les Renseignements généraux — pour les militants politiques — qui s'offrent même le luxe de rediffuser une partie de son fichier dans un « répertoire d'urgence » remis à chaque inspecteur des R.g. : 15.000 noms y figurent, numérotés et codés M.r. (révolutionnaires), S (subversifs), X (communistes ou proches)...

De même la gendarmerie (Armées), qui chaque année, dans des casemates de son P.c. de Rosny-sous-Bois, ajoute 600.000 fiches individuelles nouvelles à un stock de 8 millions ; elles sont très complètes, surtout sur la province, toutes miniaturisées (60 x 30 mm, pour lecture par un sélecteur photoélectrique) et très détaillées (jusqu'aux empreintes de pas !).

De même encore, la Préfecture de police (Paris) qui, en plus de ses compétences régionales (fichier des garnis, des cartes grises, des individus signalés, des spectacles, de conduite au poste, etc.), gère le sommier de police technique (peines et interdictions).

Voilà comment existe, au total — compte tenu des « doublons » et de fiches renvoyant simplement à un dossier — pas moins de 100 millions de fiches de police réparties en 300 ou 400 fichiers environ ! Le « Bureau de liaison » ministériel, informé par l'échelon national aussi bien que par l'échelon départemental, a ainsi de quoi travailler. Où est le temps où Clémenceau se plaignait au Parlement de l'absence d'archives criminelles ?

Mais il faut croire que la gourmandise de l'Intérieur est insatiable. Il a été décidé de rationaliser — c'est-à-dire de passer du manuel ou du mécanographique à l'informatique — et de concentrer. Objectif technique qui n'avait, en soi, rien que de normal. Mais on s'aperçut bien vite que, du même coup, la Place Beauvau avait l'intention d'en profiter pour étendre ses compétences et son pouvoir. En 1970, premier acte : le Parlement lui confiait l'élaboration du fichier national des conducteurs. Et prévoyait budgétairement d'attribuer aux services de Marcellin, pour ce faire, un ordinateur 10.070 de la C.i.i.

Deuxième acte : bien que cela n'ait rien à voir avec l'objectif d'origine, ce 10.070, à côté d'autres tâches — gestion du personnel de la Ville de Paris — est essentiellement utilisé à rendre cohérentes les 10 millions de fiches de l'Intérieur, qu'on programme pour

→

LE GIBIER, C'EST NOUS...

→

un appareil plus puissant. Troisième acte : dans le plus grand secret, on signe la location — très chère : 1 million de francs par mois ! — d'un ordinateur, l'Iris 80 (sinon deux) qui va être mis en marche rue Jules-Breton (Paris 13e). Une machine surpuissante, dont la capacité de mémoire enregistrée est très supérieure à celle de l'ordinateur I.b.m. qui, à Nantes, gère le système Safari pour l'Insee.

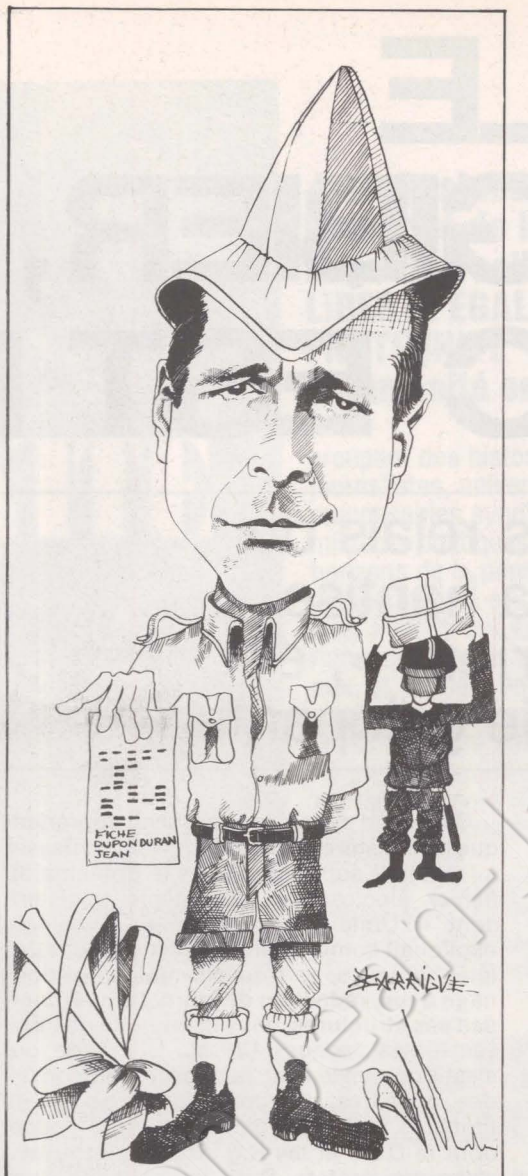
Un deuxième Iris 80

Cet accroissement de la « force de frappe » informatique de l'Intérieur inquiète d'autant plus que, parallèlement, le ministère de Chirac semble tout faire pour mettre la main sur de nouveaux fichiers. Par exemple, celui du cadastre ou celui du ministère du Travail, recensant tous les délégués syndicaux et tous les candidats (élus ou non) aux élections du personnel — soit des centaines de milliers de militants, toute l'infrastructure du syndicalisme français...

Comme de bien entendu, Chirac proteste de sa bonne foi : après les premiers éléments de l'affaire du fichier central publiés par « le Monde », il a fait savoir qu'il n'en était « nullement question ». Mais que vaut l'aune de pareils démentis ? Déjà, en 1972, interrogé par son ami Michel Poniatowski — qui a d'ailleurs perdu ce genre de curiosité depuis qu'il est ministre — Giscard d'Estaing criait aussi au procès d'intention et — humour noir ? — concluait : « Le gouvernement ne pourra jamais admettre qu'il soit procédé sans discernement au rapprochement de fichiers administratifs ». « Sans discernement », soit ; mais avec discernement ? Comme si ce n'était pas justement le « discernement » très spécial du Pouvoir qui était le plus à craindre...

Les grandes manœuvres informatiques de la Place Beauvau ne sont pas seulement susceptibles d'inquiéter l'opinion publique — qui, selon un sondage de 1972, estime à 78,4 % que l'ordinateur fera peser une menace sur les libertés individuelles. Elles ont fait naître un réel malaise jusque dans les autres ministères. A commencer, pour toute une série de raisons, par celui de la Justice.

Il y a des années, en effet, que la Chancellerie — en même temps que le Conseil d'Etat en 1970 — crie au loup à propos des systèmes informatiques dont elle dénonce la « prolifération anarchique » dans tous les domaines, dans l'administration comme dans le secteur privé. « De plus en plus, ajoute-t-elle, se créent des banques de données contenant tout ce qu'on peut savoir sur chaque citoyen en matière de santé, d'assurances, de passé judiciaire, etc. Si ces renseignements venaient à être centralisés, une atteinte intolérable aux droits de la personne, dans sa vie privée comme dans l'exercice de ses libertés publiques, pourrait en résulter ». L'autorité judiciaire étant instituée par la Constitution comme gardien de ces libertés, on comprend qu'elle voie d'un mauvais œil les initiatives de l'Intérieur. D'autant qu'un passage du communiqué de Chirac le 21 mars semble établir les convoitises fichophages de l'Intérieur : il déclare tranquillement que son Iris 80 « devra en outre gérer, aux termes de la loi du 24 juin 1970, le fichier national des conducteurs » — cette gestion supposant obligatoirement que pour vérifier toutes les identités, le système Safari soit consulté... Or, ladite loi, tout au contraire, a confié ce fichier aux services du Garde des Sceaux ! Ceux-ci, que nous avons interrogés, expliquent qu'« il s'agit probablement d'une erreur du rédacteur du communiqué de l'Intérieur ». Peut-on vraiment croire à un tel lapsus dans un texte ministériel ?



Jacques Chirac

Alors, le ministère de la Justice se hâte d'installer son contre-feu déontologique. Une hâte telle qu'on a... oublié de consulter la commission informatique qui y existe comme dans nombre d'autres ministères. Ayant alerté le Premier ministre sur les dangers de l'informatique sauvage, il vient d'obtenir que soit créée à la Chancellerie une commission « Informatique et libertés » composée de hautes personnalités, qui auront à entendre les praticiens, puis à suggérer des dispositions de sauvegarde.

Là, le mot d'ordre est donc : surtout pas de création d'un fichier central des Français, pas de connection entre les fichiers existants. Si toutefois cela devait se faire, la Justice ne se considérerait-elle pas alors comme seule qualifiée pour le prendre en charge ? Elle en est, en tout cas, capable — malgré le handicap de querelles d'équipement informatique (C.i.i. contre Logabax) et de querelles de personnes... Certes, le ministère de la Justice s'est singularisé par une stratégie des mini-ordinateurs, qui commencent à fonctionner auprès des tribunaux de grande instance et mettent en mémoire tout ce qui est tâches répétitives des juges (les attendus toujours semblables pour les délits similaires), documentation, besognes de gestion, éléments communs des citations, textes de jugements et extraits... Mais il faut savoir que ces appareils légers pourront être connectés à ce qui va remplacer l'Iris 50 installé à Versailles : l'Iris 80 que Jean Taittinger souhaite posséder dès l'année prochaine. Donc c'est un ordinateur aussi puissant que celui de l'Intérieur qui enregistrera l'ensemble du casier judiciaire et du fichier des conducteurs.

Brèche béante

Ce qui a une conséquence importante. L'entourage de Taittinger explique que Safari aurait dû appartenir à la Justice, que ce sont des circonstances historiques — le sous-équipement du ministère à cette époque — qui ont fait confier Safari à l'Insee il y a presque 20 ans. Mais, grâce aux renseignements fournis désormais à la fois par le réseau informatisé des tribunaux d'instance et par les mairies — les officiers d'état-civil relevant du Garde des Sceaux — on compte Place Vendôme reconstituer tout le système en quelques années. C'est la « voie lente », mais efficace, de la récupération de Safari.

Ce qui choque tout autant Casamayor, qui déclare à « l'Unité » : « Pourquoi la Justice de préférence à l'Intérieur ? Il n'y a pas les « services nobles » et les autres, pas de service public supérieur à un autre ! » L'antithèse en forme d'image d'Epinal du ministère de la Justice libéral face au ministère de l'Intérieur matraqueur est plus que fragile. Tous deux sont facettes du même Pouvoir. Et le Pouvoir pompidolien avec ses relais, plus que tout autre — à travers les fichages du Sac ou de la C.f.t., ceux du ministre des Armées Robert Galley dans ses bulletins confidentiels sur « l'ennemi intérieur » — est atteint de fichomanie galopante.

Il y a en France plus de 5 000 ordinateurs. Là-dessus, combien travaillent à nous mettre en fiches ? Nous figurons dans les banques générales de données de l'Insee, dans les fichiers de cartes d'identité, de conducteurs, de contraventions, de cartes grises, de vaccinations, d'impôts, de santé, des Armées, des banques, de l'E.d.f., des entreprises, du cadastre, de l'O.r.t.f., de l'Education nationale, des P.t.t., des compagnies d'assurances, etc.

Tout cela a un impact constant sur notre vie quotidienne. Certes, le péché originel, ce n'est pas la mise en ordinateur de la fiche, c'est la confection de la fiche elle-même. Celle qui barre un emploi parce qu'elle porte les raisons d'un licenciement antérieur, l'appartenance politique ou syndicale... Celle qui bloque une demande de crédit bancaire à partir d'un fichier de solvabilité... Mais l'électronique multiplie considérablement ces dangers quotidiens. Est-il agréable d'être mis aux enchères, comme ces 3 mil-

lions d'Américains dont une société américaine en faillite a vendu au plus offrant les dossiers miniaturisés ? Est-il admissible que 35.000 enfants français de moins de 12 ans aient reçu récemment des catalogues de matériel pornographique, à cause d'une erreur de fichier électronique ? Et les gouvernants ont-ils réalisé ce que signifie le fichage d'une bonne part de la population d'un pays par une société multinationale, qui peut en faire ce qu'elle veut hors des frontières ?

C'est pourtant avec le fichier national centralisé, enregistrant toutes sortes de renseignements sous l'« identifiant » (numéro) unique de chacun, que se produit le véritable changement de nature du péril.

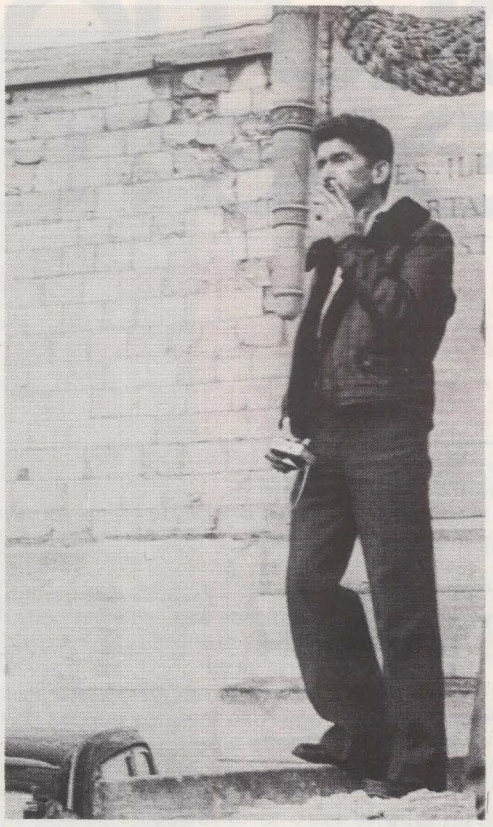
La série de petits trous dans le mur de la vie privée que représentent les fichiers dispersés devient alors une brèche béante. Les divers perfectionnements techniques (mise en mémoire, télétraitement par simple liaison téléphonique, enregistrement sur disque, qui permet de retrouver instantanément une information sans avoir à dérouler une interminable bande magnétique), tout cela y contribue. La rapidité de la formule a l'avantage de permettre une action ponctuelle soudaine, par exemple le putsch évoqué plus haut ; et son caractère complet a l'avantage d'offrir d'un individu une « photo » détaillée, puisqu'elle synthétise les données des fichiers actuellement épars. Le modèle américain doit faire rêver certains : le fichage par le F.b.i. étant encore incomplet, un contrat aurait été passé entre la Nasa et Honeywell-Bull pour stocker sur 150 m de bande magnétique l'équivalent de 12 pages d'informations sur chaque citoyen des Etats-Unis.

« A la limite, nous dit un informaticien, il sera mathématiquement possible, avec le fichier central, de déterminer en un instant le profil électoral du pays ». Dès lors, on comprend mieux les appétits que déclenche Safari et les pressions qui sont faites sur son « propriétaire », Jean Ripert, le directeur de l'Insee.

Bien sûr, on peut considérer que la naissance du fichier central est inévitable, mais que de solides garanties peuvent permettre d'en éviter les périls. Il paraît aller de soi que, sur un problème aussi gigantesque, un vaste débat public s'engage et trouve sa traduction parlementaire. Ce doit être une procédure par trop démocratique, car ce n'est pas du tout dans cette voie qu'on s'oriente. Tout, au contraire, se passe dans le plus grand secret. Messmer a choisi de désigner lui-même la commission de personnalités chargée de définir les règles d'éthique qui doivent constituer les garde-fous de l'informatique.

Ces règles, quelles peuvent-elles être ? Le programme du Parti socialiste en a déjà défini plusieurs, essentielles : le droit pour tout citoyen de ne pas répondre au moins à certaines questions ; son contrôle sur les informations qui le concernent ; l'interdiction de la collecte de renseignements pouvant présenter un danger (indications politiques, religieuses, philosophiques, raciales) pour sa vie privée. Cela se ramène finalement à quelques interrogations essentielles : les données peuvent-elles être collectées librement ? A qui pourront-elles être communiquées ? Quel accès au fichier aura l'intéressé lui-même, et pourra-t-il en contester le contenu ? Quelle autorité aura le contrôle suprême ? « Et aussi, complète pour nous Casamayor, de très grandes possibilités pour les citoyens de recours aisé et quasi immédiat en cas de bavure ! Rien à voir avec la formule actuelle du recours judiciaire, lourd, lent, coûteux. L'important, c'est de donner des armes aux citoyens ».

Autant d'éléments qui pourraient établir non plus seulement la sauvegarde de la vie privée — conception assez restrictive — mais plus largement ce que le procureur général Adolphe Touffait appelle les « droits de la personnalité ». Ou plus joliment, dans la bouche du juge Brandeix de la Cour suprême des Etats-Unis, « le droit d'être laissé en paix ».





Le ministre de l'Intérieur ne se contente pas de fiches. Il veut aussi des photos. Ces deux reporters-policiers (voir ci-dessus) ont été surpris en plein travail, lors d'une manifestation pour l'avortement organisée le 5 mars par le M.l.a.c. et lundi dernier au cours d'une manifestation gauchiste pour le Chili

Ces deux policiers appartiennent aux Renseignements généraux. Leurs photos iront nourrir les dossiers des militants politiques. Comme aime à l'affirmer Jacques Chirac, « je ne suis pas un malade de la fiche »...

Libéralisme suspect

Mais il y a quelque chose d'étonnant à voir les chers « libéraux » débattre des garanties face à un fichier central, comme si le principe du fichier unique était lui-même unanimement admis ! Or, on en est là, à piocher déjà dans les protections législatives décidées en Allemagne, en Suède, en Grande-Bretagne, etc. Ce n'est pas négligeable, loin de là. Mais, à l'exception peut-être des Pays-Bas, où le coffre contenant le grand code (sans lequel le fichier central ne peut-être utilisé) est paraît-il... miné, aucune des garanties élaborées ici ou là ne paraît absolue. Nombre d'informaticiens des plus sérieux estiment que le contrôle effectif, à un certain niveau, est impossible.

Et puis, il y a quelque chose de suspect à voir les grands trusts internationaux de l'informatique (I.b.m., Honeywell-Bull, etc.) se placer ostensiblement au premier rang des libéraux - soucieux - de - définir - des - garanties : Jacques Maisonrouge, président d'I.b.m.-France, fait des conférences sur ce thème jusqu'à l'Académie des Sciences morales et politiques. Une telle attitude se comprend dans la mesure où ces sauvegardes, par exemple l'autorisation de corrections au fichier par les intéressés, feront travailler toujours plus les informaticiens et les constructeurs d'ordinateurs. Mais cela peut se comprendre aussi autrement ; car le jeu de ces firmes est tout naturellement de faire dans l'inéluctable, d'éviter que soit posée la question préalable : et si la constitution du Grand Fichier n'était pas souhaitable ?

Ce qui n'est plus envisager le problème en termes de libertés individuelles, mais en termes de société. Et en termes d'analyse de pouvoir. « La dynamique du système qui tend à la centralisation des fichiers risque de porter gravement atteinte à l'équilibre des pouvoirs politiques, déclarait en avril dernier, à l'Institut, le procureur général Touffait. Car les gouvernements en place auront à leur disposition des moyens tellement puissants, les plaçant dans une situation privilégiée pour prendre des décisions au point de vue économique, financier, social, ou des mesures d'ordre individuel, que le risque ne sera pas négligeable de voir se créer des distorsions dans le fonctionnement des institutions démocratiques ».

L'hyperconcentration des informations, l'hypercontrôle, cela ne peut que favoriser le renforcement des oligarchies technocratiques et politiques. On n'est pas loin de « Zardoz ». Mais rien aujourd'hui n'est inéluctable. Tout dépend de cette vertu première des citoyens qui s'appelle la volonté de refus. C'est Koestler qui disait que « la quantité de liberté qu'un peuple peut conquérir et conserver dépend de son degré de maturité politique ». Et le Pouvoir aurait tort de sous-estimer celle-là.

SERGE RICHARD

LES SOLUTIONS EXISTENT

Economie

L'économie à la Giscard est dans l'impasse. Pourtant il est possible de réorienter la croissance et de réduire les inégalités. Seule la gauche pourra le faire.

Valéry Giscard d'Estaing a réussi à convaincre les Français de sa capacité non pas de maîtriser l'inflation, mais d'utiliser avec brio un vocabulaire chaque jour renouvelé. En moins de trois ans, nous avons connu le « contrat anti-hausse », une « nouvelle dimension de la lutte contre l'inflation », un« renforcement du dispositif du contrôle des prix », de « nouvelles mesures de lutte contre l'inflation » et pour finir, la semaine dernière, un « nouveau dispositif ». Et de contrats en mesures, de dispositif en dimension, les Français en sont arrivés à subir une hausse de plus de 1% par mois.

Pourtant, à travers les plans successifs du ministre des Finances, une politique se précise : faire payer par l'ensemble des Français les modifications des équilibres économiques actuels, le « nouveau déploiement de la croissance ». Cela au mépris des déclarations précédentes du ministre : le « gel du pouvoir d'achat » pour toute l'année 1974 est, à lui seul, un démenti de taille aux successives déclarations de Giscard d'Estaing. Le 5 décembre dernier, devant des journalistes, puis le 18 à la tribune du Conseil économique et social, il déclarait à propos de sa stratégie pour 1974 : « Nous devons pouvoir soutenir au besoin l'activité dans la deuxième moitié de 1974 ». Et pour prouver qu'il savait comment faire, il précisait : « C'est-à-dire stimuler à ce moment-là, s'il le faut, l'investissement et la consommation. Nous ne pourrons le faire efficacement que si nous sommes sortis de la phase d'inflation ».

Or, il ne semble pas que l'on s'apprête à en sortir. Quant à stimuler la consommation, faudrait-il encore ne pas l'avoir limitée par avance.

Le résultat de la stratégie du ministre s'inscrit en chiffres simples : en janvier la hausse a atteint, selon l'Insee, 1,7% ;puis 1,3% en février. Et la tendance ne semble pas être à la baisse : les experts les plus optimistes escomptent au moins 6% de hausse pour le premier semestre. Car l'accélération de l'inflation tient à la fois à des causes structurelles et à des causes conjoncturelles. Et, à vouloir préserver les unes, il est évident que l'on ne peut pas jouer efficacement sur les autres.

Côté « structures », les causes sont connues : les nécessités de l'accumulation, l'extension des secteurs parasitaires et la complexité des réseaux de distribution, le gaspillage, la fuite en avant des prix pour reprendre au consommateur inorganisé ce que l'on a dû concéder au travailleur en lutte.

Côté « conjoncture », il y a, à la fois, une hausse rapide des prix des produits alimentaires, doublée d'une hausse des matières premières, donc du pétrole, qui ont — compte tenu de la politique gouvernementale — provoqué une accélération de la demande durant les deux premiers mois de l'année. Pour prévenir les augmentations, les Français ont acheté : bel exemple de confiance dans la capacité du Pouvoir à maîtriser la situation.

Or, les hausses n'ont pas le même effet sur tous les ménages. Si l'augmentation chiffrée par l'Insee était, en janvier 1974, de 10,3% par rapport à janvier 1973, les produits alimentaires de cet indice avaient augmenté de 12,3% et les produits manufacturés de 9,9%. Ce n'est un secret pour personne que l'alimentation représente une part d'autant plus grande du budget des familles que les salaires sont bas. Quelle a pu être la réaction du « smicard » ou de l'ouvrier qualifié père de 3 enfants dont la femme ne travaille pas, lorsque le porc et la charcuterie ont augmenté de 19,6 % en un an et la volaille de 18,1 %, par exemple ? Tout simplement de réduire sa consommation.

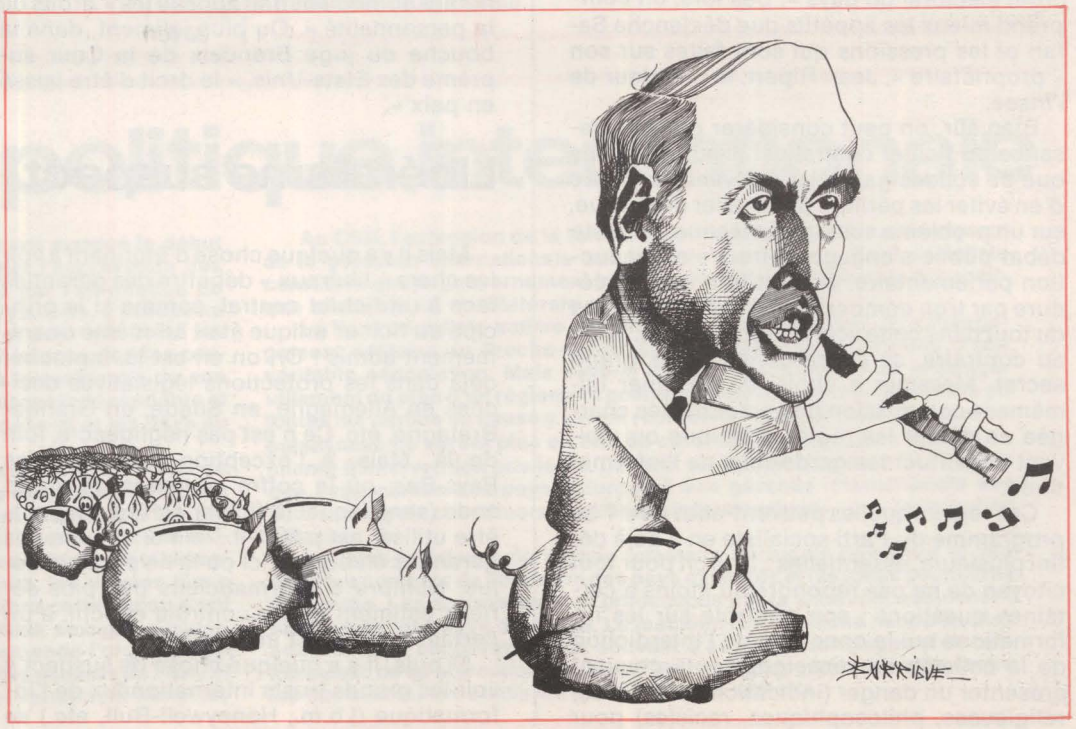
Inégalités préservées

Or, la décision du Pouvoir n'a pas comme conséquence de limiter la consommation des ménages seulement pour les produits de première nécessité ou de large consommation. Tout en sachant que, pour ces produits, ce sont les couches les moins rémunérées qui souffriront le plus. En effet, si en 1969 la part des dépenses alimentaires représentait, pour les industriels, 29,4 % des revenus déclarés — ce qui ne signifie pas des revenus perçus — elle représentait 40% des revenus des ouvriers. Et là, il s'agit bien de revenus réels.

Le « plan Messmer » revient donc tout simplement, et sans fard, à accroître toutes les inégalités de notre société. Inégalités souvent plus fortes que dans d'autres pays capitalistes. Une enquête de l'Onu a révélé que le rapport entre ce que gagnent les 10% les plus riches de la population et les 10% les plus pauvres était, il y a quelques années, de 76 chez nous contre 29 aux Etats-Unis, 20,5 en R.f.a., 15 en Grande-Bretagne, 8 en U.r.s.s. En clair, cela signifie que si les 10% les plus démunis de la population ont 1000 F de revenu par mois. les 10 % les plus riches ont pour le même temps un revenu de 76.000 F. Ces chiffres sont accablants. Au point que l'Insee a publié le 14 janvier une note pour expliquer que ces données sur la dispersion des revenus « ne sont pas comparables entre divers pays : elles sont méthodologiquement imparfaites ; enfin, elles sont relativement anciennes ». Et d'expliquer qu'entre 1962 et 1970, ce rapport est passé de 1/53 à 1/28. C'est-à-dire qu'en 8 ans l'éventail des revenus aurait été réduit de moitié. Le seul ennui est que ces calculs ont été faits à partir des revenus déclarés au fisc...

C'est pour préserver, entre autres, de telles inégalités qu'ont été prises les mesures du plan Messmer. Car, sur le plan de la technique économique, on ne voit pas à quoi elles peuvent aboutir. Si ce n'est à faire payer au plus grand nombre les investissements dont ont besoin quelques-uns.

Et, pour masquer ce mouvement, on va expliquer que c'est la consommation qui est responsable de la poursuite de l'inflation. Le raisonnement : plus les salaires augmentent, plus les prix suivent, plus la balance commerciale est déficitaire, moins l'épargne est disponible, ce raisonnement est, dès sa source, fallacieux. Car le mécanisme n'est pas aussi simple : pour une hausse des prix de 10 %, une augmentation de salaires de 10% ne maintient pas la répartition antérieure du produit du travail, si dans le même temps il y a eu le moindre gain de productivité. Pour qu'un salarié conserve sa « situa-



tion », il faudrait que les augmentations qu'il obtient annulent la hausse des prix et intègrent les gains de productivité. De surcroît, le rapport salaire - prix n'est pas aussi simple que les patrons veulent bien le décrire, la part de la consommation des ménages dans le déficit de la balance commerciale est relativement faible et, enfin, l'épargne n'est pas un phénomène équitablement réparti. Tout cela importe peu au Pouvoir. Et tout en sachant que la hausse des prix est « le plus sérieux des problèmes intérieurs », il ne peut pas prendre les mesures qui s'imposent. Pour des raisons d'évidence.

Plutôt une survie

Car maîtriser la conjoncture réclame autre chose que la politique actuelle et correspond à d'autres intérêts. Pour cela, il faudrait tout d'abord ramener le taux d'inflation à un taux comparable à la moyenne des pays industrialisés. Ce qui implique une relance de la demande intérieure, une politique monétaire, une politique des prix. Puis à moyen terme réduire les inégalités sociales, développer les consommations collectives et la démocratie dans l'entreprise. Tout cela signifie une politique des revenus qui ne se contente pas de pallier le taux d'inflation, la priorité dans la répartition de la masse salariale allant aux plus défavorisés. Et un encadrement des revenus non salariaux.

Rien de cela n'est utopique. Une politique d'action directe sur les prix peut être assez facilement mise en place. Elle implique tout d'abord le blocage des prix de première nécessité (alimentation, vêtements, loyers), la signature de contrats avec les unions professionnelles fixant les modalités de toute augmentation. Puis une baisse de la T.v.a. Cette mesure, on le sait, est efficace : Giscard d'Estaing l'a utilisée avec succès en janvier 1973 pour la viande de boeuf. Mais elle présente des inconvénients : elle coûte cher à l'Etat, peut entraîner des hausses de consommation non souhaitées, et ne peut pas être utilisée plusieurs fois. Ce qui montre les limites du « bricolage », la nécessité d'une politique économique cohérente, la prévision.

La relance de l'économie permise par ces mesures — plus quelques autres — permettrait alors de résoudre le problème fondamental auquel sont confrontées les économies occidentales : la réorientation de la croissance et sa poursuite.

Car c'est de cela qu'il s'agit. Le capital a rarement des maladies mortelles. Ses crises sont parfois douloureuses, mais « il s'en sort ». En faisant payer la note aux autres. La situation actuelle est en cela caractéristique. La « crise de l'énergie » montre, mieux que de longs raisonnements, les mécanismes utilisés. Après le temps du pétrole et des matières premières à bon marché, voici le temps de l'énergie chère et des matières premières rares. Qu'à cela ne tienne, il suffit de modifier les modèles de consommation pour passer d'une époque à une autre. En ce qui concerne l'énergie, tout d'abord en trouver une qui puisse remplacer le pétrole. Non pas dans ses utilisations, mais pour les bénéfices espérés. Pour ceux qui la produisent ou ceux qui produisent les matériels nécessaires à la production. C'est le cas du nucléaire. Ce qui explique que les compagnies pétrolières aient déjà investi dans ce secteur. Et que tout soit misé sur sa réussite. Les décisions du plan Messmer correspondent à la première phase du « redéploiement de la croissance ». La seule mesure « cohérente » prise étant la décision de construire des centrales nucléaires. Viendra ensuite, si nécessaire, l'élaboration d'autres produits, d'autres activités. Le règne de la marchandise étendue à l'ensemble des activités humaines permettant de tels renversements de situation. C'est dire si ces questions sont importantes. Qu'il s'agisse de la demande — des types de produit ou de service élaborés pour la satisfaire — de l'emploi, de la productivité, des investissements, un effort de réflexion est nécessaire. Pour que la crédibilité du programme commun ne puisse être mise en doute. Car il devient nécessaire de passer d'un ensemble de mesures économiques et sociales à une politique économique.

C'est dire si « la lutte contre l'inflation » recouvre bien autre chose que ce que le carcan des mots révèle. Ce n'est donc pas un hasard si Giscard d'Estaing lutte depuis des années contre la hausse des prix avec une incapacité remarquable, attendant toujours trop pour prendre des mesures trop timides. Ce n'est pas un hasard s'il a qualifié les cinq objectifs immédiats proposés par les partis signataires du programme commun de « démagogiques ».

Car, comme François Mitterrand l'a souligné dimanche à Suresnes, le pouvoir qu'il représente tient à conserver en l'état une société inégalitaire où les conséquences de la croissance sont différentes selon que l'on est riche ou pauvre ; une société de concentration où le Pouvoir est l'apanage d'un nombre toujours plus réduit d'individus ; une société de compétition où la vie de chacun de nous ressemble davantage à une survie qu'à autre chose. N'est-il pas temps de changer tout cela ?

GUY PERRIMOND

Editorial

Un autre souffle

Où va la France ? C'est la question que posait il y a quelques jours un grand journal américain consacrant une étude à notre pays. Il n'est pas seul à la poser. La vie des Françaises et des Français est aujourd'hui jalonnée d'une série de points d'interrogation.

Interrogation au plan politique. On a beau refuser de se livrer à des supputations — certaines sont indécentes — sur l'état de santé de Georges Pompidou, il n'en est pas moins vrai que cet état de santé, du fait même des énormes pouvoirs que détient le Président de la République, constitue un facteur d'incertitude politique. Qu'on en soit à tirer quotidiennement des conclusions dans un sens quand il annule un voyage ou un dîner ou dans un autre quand il se montre souriant aux côtés d'un nouvel ambassadeur, entretient un climat malsain. Près de la moitié des Français, nous dit un sondage, sont convaincus que des élections présidentielles auront lieu avant la fin de cette année alors que leur échéance normale n'est qu'au printemps 1976. C'est un signe évident d'un certain désarroi de l'opinion.

Interrogation au plan économique et social. Même si quelques millions d'habitants des grandes villes ont profité de ces vacances de printemps pour aller, comme on dit, « changer d'air », il n'en est pas moins vrai que la grande majorité des Français ressent une profonde inquiétude pour l'avenir. Inquiétude entretenue par les initiatives contradictoires du gouvernement, par la constatation que la politique de Valéry Giscard d'Estaing est impuissante à freiner la hausse du coût de la vie, par le sentiment que rien n'est fait pour remédier aux injustices les plus criantes, par la crainte que le climat social continue à se détériorer et que de sérieuses menaces pèsent à brève échéance sur l'emploi. « Les Français n'ont jamais été aussi pessimistes sur l'avenir », titrait mercredi « Le Figaro ». Il y a de quoi.

Il ne nous est évidemment pas indifférent que tandis que se détériore ainsi l'image d'un gouvernement — Messmer III est encore plus bas que Messmer II — et d'une majorité incapables de faire face à la situation, l'image de la gauche et particulièrement celle du Parti socialiste continue à s'améliorer. Cela signifie clairement non pas que « l'inquiétude profite à la gauche », comme dit encore « le Figaro », que cette perspective ne saurait évidemment réjouir, mais que, de plus en plus, l'opinion prend conscience que seule la gauche propose et se trouve en mesure d'assurer une réelle alternative à un pouvoir à bout de souffle.

Dans un tel contexte, les responsabilités propres du Parti socialiste deviennent considérables. C'est ce qu'a bien compris le Congrès de Suresnes qui, faisant taire les querelles, aujourd'hui subalternes, sur les statuts, s'est retrouvé unanime autour d'une analyse politique qui doit déterminer l'action du P.s. et mobiliser ses militants dans les prochaines semaines.

Il s'agit à la fois de se battre dans l'immédiat pour améliorer le sort de tous ceux qui sont le plus directement touchés par l'inflation et d'expliquer, dans un langage accessible à tous, qu'on ne sortira pas de la crise actuelle par des mesures désordonnées qui se gardent bien de toucher au fond du système mais seulement par une réorientation complète de l'économie qui pose en termes nouveaux les problèmes de la consommation, des importations et des exportations, des relations entre impôts directs et indirects, des priorités budgétaires, etc...

Cette grande campagne d'explication doit permettre d'en finir avec cette idée reçue — et tenace en dépit des démentis que les faits apportent — que seule la droite est efficace dans le domaine économique où la gauche ne créerait que désordre et chaos. Et si c'était le contraire qui était vrai ? Que les Français en acquièrent la conviction et sans doute auront-ils moins de raisons d'être pessimistes sur un avenir qui n'est pas aussi sombre qu'on voudrait nous le faire croire.

CLAUDE ESTIER

changer la vie politique

RENAISSANCE D'UNE REVUE

La presse du P.s. s'enrichit d'un nouveau titre. Il s'agit de « La Nouvelle Revue socialiste », dont le premier numéro est sorti cette semaine. Mensuel de politique et de culture, il a pour directeur politique François Mitterrand et comme rédacteur en chef Maurice Benassayag, assisté de Paulette Decraene, directeur de publication. Au sommaire du premier numéro, une « Anatomie du Parti socialiste », réalisée par Maurice Duverger, Colette Ysmal, Maurice Benassayag et Jean Edouard, des « Notes sur un voyage en Egypte » de François Mitterrand et des chroniques de Pierre Bérégovoy, Bernard Pingaud, Claude Manceron, Pascal Ory, Philippe Mâchefer, etc. L'équipe de « l'Unité » souhaite longue vie à « La Nouvelle Revue socialiste », dont elle est très proche.

MEETING SUR L'INFORMATION

Tandis que les journalistes de l'O.r.t.f. poursuivent leur lutte contre le démantèlement de l'Office, ce problème et, plus généralement, celui posé par la mainmise du Pouvoir sur tous les grands moyens d'information, fera l'objet d'un meeting organisé par les partis de gauche (P.c.f., P.s., Radicaux de gauche, P.s.u.) et les centrales syndicales (C.g.t., C.f.d.t., Fen) avec l'Intersyndicale de l'O.r.t.f., jeudi prochain 4 avril à 20 h 30, à la Mutualité. Claude Estier y prendra la parole pour le Parti socialiste.

LA MORT EN KAKI

A l'armée, l'année 1974 démarre sous des auspices tristement meurtriers. Huit soldats du contingent stupidement tués dans le tunnel de Chezy. Un camion militaire qui se renverse près de Saint-Etienne-de-Baigorry : 2 morts et plusieurs blessés... La mystérieuse disparition en mer de Claude Caillibotte dans le Pacifique...

Cette liste, qui s'allonge jour après jour, a amené de nombreux Français à se demander si l'armée ne tolérait pas un certain pourcentage de pertes. L'organe mensuel d'information de l'armée de Terre, « Terre-Information », y répond par la négative. Ce journal tente même de prouver qu'en temps de paix on meurt plutôt moins à l'armée qu'ailleurs. Et de préciser : on a enregistré 172 décès d'appelés en 1971 (soit 0,083 % des appelés) contre 1 789 000 décès civils dans la tranche d'âge des jeunes entre vingt et vingt-cinq ans (0,134 % du total).

Ainsi, selon « Terre-Information », la mortalité due aux accidents serait une fois et demie supérieure dans le civil. Soit. Mais pourquoi choisir 1971 plutôt que 1972 ou 1973 ? Pourquoi limiter cette information intéressante à la seule armée de Terre ? Enfin pourquoi ne parler que des appelés alors qu'il existe également, dans la catégorie des 20-25 ans, des militaires de carrière ? Tout ceci, à l'évidence, vise à définir une cible très particulière. Il n'est pas sûr que l'objectivité y trouve son compte.

MENACES SUR « LIBERATION »

Les révélations de « Libération » sur les rapports très étroits entre la D.s.t. et le Sac marseillais n'ont pas plu à tout le monde. Ce journal a établi qu'en 1968, mais également à l'occasion de tout autre mouvement populaire d'importance, le Sac s'est vu charger d'éventuellement parquer les militants figurant sur des listes préparées par la D.s.t.

La riposte a été vive. Un attentat contre les locaux marseillais de « Libération » les a mis hors d'usage depuis le 21 mars dernier. Les collaborateurs du journal pensent avoir identifié leurs agresseurs, qui ne seraient autres que l'ancien responsable du Sac accompagné de plusieurs militants de ce mouvement, d'un officier des Renseignements généraux et d'un homme politique du Centre démocrate.

Mais le journal connaît d'autres soucis, tout aussi graves pour son existence. Il est attaqué en Justice par Philippe Bouvard, dont une interview imaginaire avait été présentée dans « Libération », à la suite d'une erreur d'imprimerie, comme une vraie. Malgré la rectification publiée dès le lendemain, Bouvard réclame 100 000 F de dommages et intérêts. A quoi il convient d'ajouter 300 000 F, toujours de dommages et intérêts, que souhaite obtenir Alexandre Sanguinetti qui s'estime diffamé dans un numéro de ce journal. Si ces deux messieurs obtenaient satisfaction, nul doute que c'en serait fini de « Libération ».

L'ECOLE DE L'INEGALITE

Inadaptée aux jeunes, l'école moule, trie, élimine. L'inégalité des chances y est toujours aussi grande. Telles sont quelques-unes des conclusions du Groupe Action Ecole de Grenoble qui regroupe des enseignants, des parents et des lycéens. Au terme d'une enquête menée par 150 enseignants et qui a porté sur 7 300 élèves des lycées et collèges de l'agglomération grenobloise, le Groupe va publier à la fin du mois, aux Presses universitaires de Grenoble, une brochure intitulée : « L'Ecole pour qui ? L'Ecole pour quoi ? Sélection à Grenoble ». Cette enquête sur l'origine sociale des élèves et leur scolarité fait apparaître qu'il y a 5 fois moins d'enfants d'ouvriers dans le second cycle des lycées classiques et modernes qu'en C.e.t. Dans ces seconds cycles, les enfants de cadres supérieurs, professions libérales et industriels sont quatre fois plus nombreux que les jeunes issus de la classe ouvrière. Il apparaît encore qu'un élève sur deux est en retard ; et, là encore, le retard atteint quatre fois plus les enfants d'ouvriers.

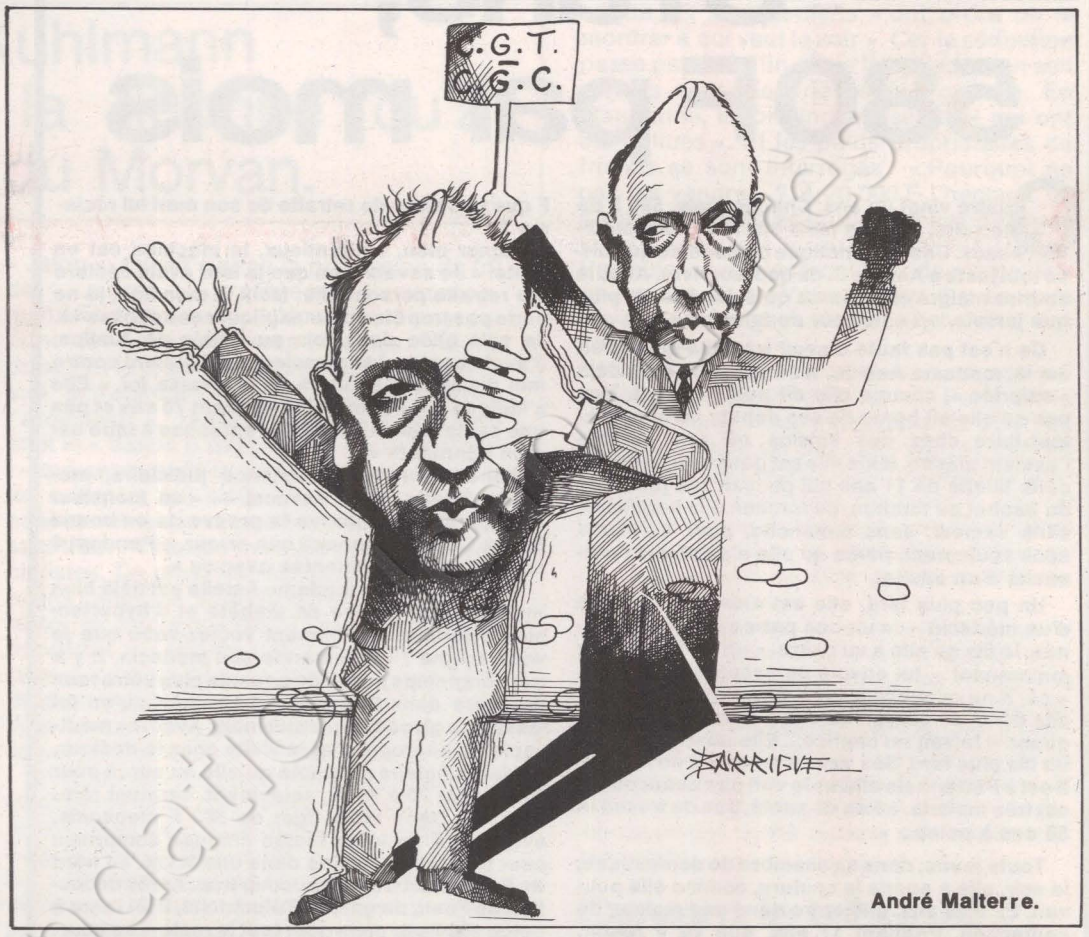
Le Groupe expliquera son enquête et présentera son livre au cours d'une conférence lundi à 20 h 30, salle des concerts à Grenoble (pour tous renseignements, s'adresser à M. Briant, lycée Louise-Michel, à Grenoble).



Cadres

BATTUS, MAIS PAS CONTENTS

Ils se posaient déjà beaucoup de questions. Les mesures fiscales du gouvernement vont pousser davantage les cadres à la réflexion... et à la grogne.



André Malterre.

« Nous demanderons au Parlement de nous autoriser à accroître le 2e versement du tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les associations... » C'est en ces termes que Pierre Messmer a annoncé jeudi 21, à la télévision, une mesure qui risque de lui coûter cher : tous les contribuables dont l'impôt annuel dépasse 2 000 F devront pour la deuxième fois payer, avant le 15 mai, un acompte provisionnel de 43 % (au lieu de 33 %). En agissant ainsi, au nom de l'effort que tous les Français devraient faire en commun, le gouvernement a pris un risque dont on se demande s'il a bien mesuré l'importance : celui de mécontenter fortement les cadres. En d'autres termes, il dresse contre lui 15 % de la population active.

Maladresse ? Désarroi ? Cela étonne d'autant plus que, jusqu'à présent, les cadres constituaient une catégorie « stratégique » que le gouvernement essayait par tous les moyens de se concilier. A-t-il oublié que chez les cadres, dont le malaise ne cesse de grandir depuis quelques années, la fiscalité est un point particulièrement sensible ? Ceux qui les connaissent bien, leurs représentants syndicaux, le savent et l'expliquent : « Les cadres sentent que l'on remet en cause leur fonction et ont de nombreux problèmes. Ils sentent aussi que le système fiscal français n'a pas pour eux les mêmes égards que pour les commerçants ou pour les paysans. Ils sont « pris » fiscalement parce qu'ils ont des revenus connus. Ils font les frais de beaucoup de choses... ». « La bataille pour les salaires avait un sens pour les travailleurs qui étaient peu touchés par le système fiscal. Aujourd'hui la négociation de salaire devient moins importante que la négociation de l'ensemble du revenu. Le problème de la fiscalité est plus sensible pour les cadres : à un niveau de salaire équivalent, le cadre regarde vers les membres de professions libérales qu'il a souvent connus sur les bancs de l'école.Et il s'aperçoit qu'il a des charges triples... »

Il n'est donc pas surprenant que, dès l'annonce de ces nouvelles mesures, les organisations syndicales de cadres aient proclamé leur mécontentement. « Le dispositif adopté par le gouvernement constitue une politique de revenus qui n'ose pas dire son nom, a déclaré André Malterre, président de la C.g.c., où adhèrent 40 % des cadres syndiqués. Le plan du gouvernement est irréaliste et injuste ». L'U.g.i.c.t. (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.g.t.) a aussi immédiatement protesté et demandé « l'abrogation immédiate des mesures concernant le 2e tiers provisionnel ». Les réactions identiques de ces deux organisations, sur le point de signer une plate-forme commune de revendications, risquent de poser au gouvernement un problème qu'il aurait pu prévoir.

Car le rapprochement entre la C.g.c. et l'U.g.i.c.t. ne date pas d'aujourd'hui. Depuis avril 1973, les centrales de cadres essaient de trouver des points de convergence. Très vite la C.f.d.t. et Force ouvrière abandonnent les discussions : les points de convergence avec l'organisation de Malterre sont loin de leur sembler évidents. L'U.g.i.c.t. poursuit, elle, les contacts. Malterre, déçu par le patronat, qui refuse un projet d'accord instituant des commissions de concertation — malgré l'avis très favorable de François Ceyrac — joue le jeu. C'est une menace qu'il brandissait depuis longtemps. Plus à l'aise — et de beaucoup — avec le patronat, enclin à une concertation que beaucoup jugeaient très souple, il déclarait en mai 1972 : « Je négocie parce que j'estime qu'il faut essayer de négocier, et je considère que des hommes comme les présidents Huvelin et Ceyrac sont des personnes avec qui on peut parler. Si cela ne donne rien, j'aurai recours à d'autres procédés ».

Cela n'a rien donné et aujourd'hui Malterre, poussé au sein de son Bureau confédéral par des hommes plus « ouverts » et à sa base par de nombreux militants — selon un sondage, 70 % des adhérents de la C.g.c. sont favorables à l'accord avec les cégétistes — se rapproche d'une organisation qu'il aurait rejetée il y a dix ans pour cause de marxisme.

Un des hommes clés de la C.g.c., Jean Menu, secrétaire général, a très bien expliqué au mensuel « l'Usine nouvelle » le virage tactique de la C.g.c. : « Nos deux organisations ne se sont pas subitement découvert des parentés intellectuelles ou philosophiques. Il y a d'abord une considération d'ordre général : nos deux organisations ont pour objectif de défendre le personnel d'encadrement, et il est certain que cette défense sera plus efficace à deux, surtout avec l'accord d'une importante organisation ouvrière... Pour la C.g.c., il est bien évidemment intéressant d'être reconnu par la centrale ouvrière la plus importante comme un partenaire à part entière et d'avoir des alliés pour défendre les intérêts du personnel d'encadrement ».

A l'U.g.i.c.t., on salue cette évolution : « Nous considérons que la C.g.c. est représentative des cadres et nous ne voulons pas faire l'impasse sur cette organisation. Elle avait en 1947 le caractère d'association, avant d'évoluer vers un syndicalisme de collaboration de classe. Aujourd'hui, elle évolue vers le réformisme et nous considérons ce phénomène comme important. Ce tournant résulte de la place des cadres dans l'économie : il porte de moins en moins l'image du cadre auxiliaire du patron, et la dégradation de son pouvoir d'achat est une réalité. Pour l'ensemble des cadres, les conséquences du système se font de plus en plus sentir, et cela entraîne forcément une prise de conscience, que traduisent les différents courants de la C.g.c. Ce qui nous guide

→



81 ans, 580 F par mois

Quatre vingt un ans. Chaque mois, 580 F de retraite, chaque mois 300 F de frais médicaux. Une arithmétique implacable qui laisse tout juste à Amélie C. de quoi survivre. Avec le sourire malgré tout, parce qu'à cet âge-là, plus que jamais, on a horreur de faire pitié.

Ce n'est pas faute d'avoir travaillé qu'elle en est là, madame Amélie. A 11 ans, elle était déjà « salariée », comme elle dit pudiquement. Non pas qu'elle ait honte de ses débuts de bonne-à-tout-faire chez des voisins où ses parents l'avaient placée. Mais elle est gênée de parler de cette fillette de 11 ans qui passait ses journées du baquet au torchon, du torchon à la serpillère, sans samedi, sans dimanche, pour quelques sous seulement, parce qu'elle n'avait pas l'efficacité d'un adulte.

Un peu plus tard, elle est entrée au service d'un médecin — « un bon patron ». Chaque année, le fils qu'elle a vu naître, « un vrai monsieur maintenant », lui envoie un secours pour Noël. « ça, il ne m'oublie pas ! » Elle s'attendrit. Pensez donc, ce garçon qu'elle a bercé ou consolé quand il faisait un caprice... Elle aussi, elle a eu un fils plus tard. Ses yeux s'embuent un instant. Il est à Paris, mais elle ne le voit pas beaucoup. Il est très malade. « Pas de santé, pas de travail. A 50 ans à peine... »

Toute jeune, dans sa chambre de domestique, le soir, elle a appris la couture, comme elle pouvait. Et, à 25 ans, elle entre dans une maison de confection. Pendant 17 ans, elle va y rester. « Malheureusement, toutes ces années de travail ne comptent pas pour ma retraite» . La Sécurité sociale n'existait pas encore, ni les caisses de retraite.

Elle commence à cotiser quand elle devient tapissière-matelassière. La cinquantaine passée, elle se fatigue plus vite. Les matelas ne marchent pas fort. Elle se met dans le commerce du textile pendant 6 ou 7 ans. Là encore, les affaires sont difficiles. Elle retourne comme salariée dans une maison de haute couture qui exporte beaucoup. « J'avais 73 ans quand je me suis arrêtée de travailler ».

Son mari, cela fera 12 ans au mois d'avril qu'il est mort. Les mots se bousculent un peu. Madame Amélie ne veut pas s'appesantir sur la longue maladie de son compagnon, sur ses souffrances, sur le travail qu'elle n'a pas pu arrêter parce qu'il fallait payer les docteurs. Comme cordonnier, il avait une toute petite retraite. Pourtant, il a cotisé dès le début, pendant plus de 30 ans. « Quand il est mort, sa Caisse me versait 190 F tous les trois mois. Pas grand-chose, mais ça me rendait service ». Trois ans plus tard, on lui annonce qu'elle n'y a pas droit, car elle a de son côté une petite retraite. La Caisse de son mari lui demande de rembourser tout ce qu'elle a touché pendant trois ans. « Avec tout juste 580 F par mois... », soupire madame Amélie. Car elle a beau additionner dans tous les sens les 2 515 F par an de la Sécurité sociale, les 1 598 F par an de la caisse des artisans, les 2 234 F par an des commerçants et les 633 F par an pour ses quelques années dans le textile, cela ne fait jamais que 581 F par mois, pas un franc de plus. Comment, dans ces conditions, rembourser les 2 350 F que la Caisse de retraite de son mari lui réclame ?

Papier bleu, contentieux, la machine est en route. « Je savais bien que je leur avais déclaré ma retraite personnelle. Mais, à mon âge, je ne parle pas trop bien pour expliquer ces choses-là. Je suis allée deux fois au Palais de Justice. J'avais honte : les messieurs qui étaient contre moi disaient que j'étais de mauvaise foi. » Elle s'indigne : « J'ai travaillé pendant 70 ans et pas une seule fois on n'a eu de reproches à faire sur mon honnêteté ».

Bénéficiant de l'assistance judiciaire, madame Amélie, avec l'avocat — « un monsieur très gentil » — retrouve la preuve de sa bonne foi. La Caisse reconnaît son erreur. « Pendant 4 ans, ils m'ont tourmentée avec ça ».

A cette époque, madame Amélie est déjà bien malade. Elle souffre de diabète et d'hypertension artérielle. « Comment voulez-vous que je vous soigne ? lui demande son médecin. Il y a trop longtemps que je ne connais plus votre taux de sucre dans le sang. » Il voudrait qu'on lui fasse une glycémie chaque mois. Avec les médicaments appropriés et la visite chez le docteur, madame Amélie a compté qu'elle en aurait pour 300 F dont 70 à 75 %, seulement, seraient remboursés. Dans un budget de 580 F mensuels, avec 115 F de loyer toutes charges comprises pour une pièce-cuisine dans une H.l.m. au nord de Paris, c'est trop. Beaucoup trop. Après déduction de l'eau, du gaz, de l'électricité, il lui reste à peine 400 F par mois pour tout le reste : sa nourriture, ses transports, quelques produits d'entretien, un peu de fil pour coudre : malgré ses doigts qui tremblent, elle se fait encore ses robes dans des tissus qu'on lui a donnés dans la maison de confection où elle travaillait. Et aussi des timbres-poste, du papier à lettres, quelques journaux pour passer le temps. Il n'en faut pas davantage pour se retrouver à attendre avec impatience le mandat du mois suivant.

Certes, madame Amélie vient d'obtenir une allocation logement de 40 F par mois. «Ça compte », assure-t-elle. Mais elle a peur que cela ne change rien. En effet, depuis son installation dans cet immeuble, elle se chauffe avec un appareil électrique : « Beaucoup mieux que le charbon qu'il faut aller chercher dans la cave ». D'ailleurs, avec ses jambes fatiguées, elle ne pourrait plus le faire. Mais ce chauffage électrique revient assez cher à la consommation. Sans parler des prochaines augmentations E.d.f.

Pour le moment, le seul médicament qu'elle peut se payer reste l'aspirine. Sur le conseil de son médecin, elle a demandé à bénéficier du remboursement à 100 % par la Sécurité sociale. Après avoir traîné pendant quatre mois et lui avoir fait remplir de mauvaises feuilles d'assurances maladie, la Caisse primaire centrale vient de refuser sa prise en charge à 100 %. Leur raison : le « traitement suivi par la malade ne peut être considéré comme particulièrement coûteux ». Les membres du conseil d'administration qui ont pris cette décision n'en sont pas à 100 F près, cela paraît évident. « Ils ne peuvent pas connaître la misère des vieux... », soupire madame Amélie.

CHRISTINE COTTIN

→

depuis le début, ce sont les intérêts des cadres et techniciens, à partir des préoccupations revendicatives. Longtemps, les cadres syndiqués à la C.g.t. le faisaient sur des bases idéologiques. Nous avons voulu rompre avec cette réalité, mais nous n'avons jamais dit, à la différence de la C.g.c., que le statut social des cadres les distinguait des autres travailleurs. Nous disons simplement qu'avec une déclaration commune, nous pouvons vraiment prendre en main les intérêts des cadres ».

Et il n'est pas exclu que, sous peu, une action commune pour lutter contre les mesures de Messmer regroupe C.g.c. et U.g.i.c.t. Cette dernière, qui désire « opposer une riposte, car rien ne dit que le 3e tiers ne sera pas aussi de 43 % », a fait une proposition aux trois autres confédérations de cadres.

Sur ce point précis, elle risque de ne pas être suivie par la C.f.d.t. D'accord sur le principe d'actions communes — « Si l'on peut faire quelque chose ensemble qui ne soit pas équivoque, nous serons les premiers d'accord », déclare-t-on à l'Union des cadres C.f.d.t. — les cadres cédétistes ne le sont plus sur l'analyse des nouvelles mesures. Leur secrétaire général, Roger Faist, explique : « Nous avons sur ce point une position légèrement différente de celle de l'U.g.i.c.t. Ces textes confirment ce que nous savons de la logique du Pouvoir actuel. Une fois de plus, c'est une politique de revenus déguisée qui n'est pas autre chose qu'une police des salaires. Mais nous pensons qu'on n'est pas en face de mesures qui posent des problèmes spécifiques aux cadres. L'augmentation du tiers provisionnel n'est pas un problème de nature à faire brandir l'étendard de la révolte ».

Entre les deux organisations de cadres rattachées aux centrales ouvrières, le fossé risque donc de se creuser. Déjà, le projet d'accord entre la C.g.c. et l'U.g.i.c.t. avait mis en avant un des points qui opposent profondément les deux organisations : peut-on rassembler tous les cadres mécontents, même si ce mécontentement n'implique pas un engagement politique ? Oui, répond la C.g.t. « Un cadre qui n'est pas acquis à l'idée du programme commun, mais qui entend voir assurer la défense de ses intérêts matériels et moraux, et y contribuer par l'expression et l'action, a sa place parmi nous », déclarait lors du 5e congrès de l'U.g.i.c.t., en février, son secrétaire général René Le Guen. Non, répondent les cédétistes, qui critiquent l'accord C.g.c.-U.g.i.c.t. « Cela risque d'additionner tous les mécontentements, estime Faist. Il faut réfléchir de façon plus approfondie à l'expérience chilienne. Cet accord a pour but de résoudre certains problèmes. L'U.g.i.c.t. a observé, à juste titre, que la confédération Malterre développe son influence dans le milieu des techniciens et agents de maîtrise. La C.g.c., elle, accepte une plateforme commune, car elle espère la neutralité bienveillante de la C.g.t. dans les négociations collectives. Nous disons, nous, que le travail que la gauche doit faire n'est pas celui-là. Notre expérience nous amène à dire que si l'on veut être compris des cadres, on ne peut se contenter de slogans simplistes. Certes, il faut démontrer la mystification du Pouvoir. Mais, une fois qu'elle est dénoncée, on ne peut pas faire croire aux cadres que, demain, il n'y aura plus aucun problème ».

Divergence profonde, donc. Et si le problème de l'unité d'action se pose un jour avec acuité entre la C.g.t. et la C.f.d.t., cela pourrait bien être dans leurs organisations de cadres. On n'en est pas encore là. Et il faudra attendre l'expérience de l'action commune dans les entreprises pour savoir avec précision par quelles voies les cadres entendent manifester leur mécontentement.

MICHELE BACKMANN

changer la vie sociale et économique

12 F PAR JOUR

34 travailleurs pakistanais, mauriciens et maghrebins ont commencé lundi une grève de la faim dans un local du 8e arrondissement, à Paris. Une fois de plus, ils protestent parce qu'on ne veut leur accorder ni leur carte de séjour ni leur carte de travail. Ils se trouvent donc à la merci d'une expulsion pour un rien.

Le cas des Pakistanais est particulièrement révélateur. Ils sont tous venus en France à la suite d'une annonce passée dans le « Pakistan Times » par une agence de voyages de Karachi. Le texte assurait que la France est ouverte aux travailleurs pakistanais. En payant 450 dollars, ils ont été conduits en France par un avion officiel de la Pakistan International Airlines.

Sur les 3 000 Pakistanais arrivés dans ces conditions ces 10 derniers mois, très peu ont pu régulariser leur situation.

A Paris, ils sont 150, sur les 400 qui vivent dans la capitale, à travailler pour les N.m.p.p. Pour vendre des journaux à la criée dans la rue, ils gagnent 12 F par jour : la misère. L'ambassade du Pakistan, la préfecture et la direction des N.m.p.p. restent singulièrement silencieux sur cette affaire. Il semble que la décision d'expulser tous les Pakistanais aurait été prise.

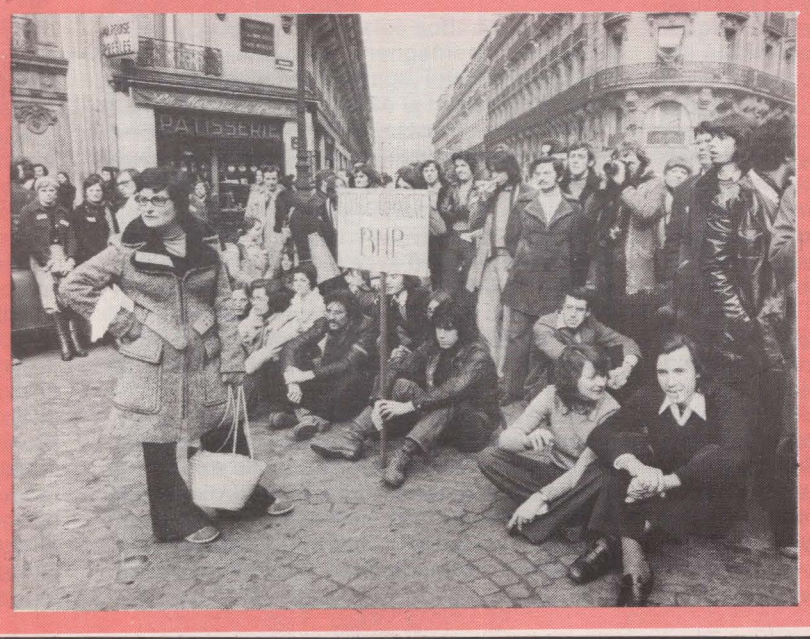
Un comité de soutien a été créé, soutenu par tous les mouvements de défense des travailleurs immigrés.

BANQUES : LES PATRONS ONT TOUT A PERDRE

« La misère en faux-col existe toujours en 1974 », clament les employés de banque. Certes, le patronat essaie de faire planer un doute sur les avantages et sur la promotion. Il n'empêche que le salaire d'embauche au Crédit lyonnais est de 1 050 F par mois. A peine la moitié d'une indemnité de logement pour un cadre supérieur en déplacement, comme l'indiquent les syndicalistes de la B.n.p.

En fait, c'est tout le système de rémunération dans la profession bancaire que les syndicats remettent en question. Certains vieux gradés ne gagnent pas plus de 3 500 F par mois, et un cadre classe 6, comme les directeurs d'agence qui ont une cinquantaine de personnes sous leurs ordres et qui portent toute la responsabilité en cas d'erreur, ne touchent que 5 000 à 6 000 F par mois. En revanche, le directeur de groupe, qui chapeaute plusieurs agences, mais a finalement une responsabilité très limitée, gagne largement plus d'un million ancien par mois. On les appelle les «hors classification » et leur salaire varie entre 1,5 million et 3 millions par mois. Au Crédit lyonnais, par exemple, ils sont 400 dans ce cas.

Dans cette banque, les grévistes n'ont pas chômé. Exaspérés par l'attitude de la direction, ils ont évalué ce que coûterait la satisfaction des revendications maintenant communes à toutes les banques. L'attribution de 80 F par mois à chacun, d'une prime de 400 F de rattrapage pour 1973, le salaire d'embauche à 1 300 F et le renforcement des effectifs représentent 100 millions de francs. Une somme qui peut paraître colossale aux salariés. Mais, du côté patronal, un membre de la direction régionale a reconnu que la grève coûte 15 millions de francs par jour au Crédit lyonnais. A raison de 3 semaines de grève en moyenne, on s'aperçoit que les 100 millions des grévistes sont largement dépassés.



LES C.R.S. SONT LA

Lock-out aux chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire : c'est la réponse de la direction aux revendications des 9 000 métallos de la plus grande entreprise de construction navale française. Depuis trois semaines, à cause de la hausse vertigineuse des prix, ces travailleurs soutenus par la C.g.t. et la C.f.d.t., avaient demandé une prime de 200 F pour tous. Au refus de la direction, ils ont répondu par une série de grèves tournantes, avec défilés dans les ateliers et les bureaux. Un procédé désormais classique pour son efficacité, avec des pertes de salaire minimes pour les employés. Une forme d'action redoutée par le patronat, qui a préféré fermer les chantiers.

Il faut dire que la direction a affaire à forte partie : la tradition syndicale de cette entreprise est célèbre et, dans le pays, on se rappelle encore la dernière grève de 1967, qui avait failli paralyser l'économie de la ville. Pour le moment, les C.r.s. attendent dans leur cantonnement, et la vie de tous les jours suit son cours. Mais le mouvement risque de durer. En effet, les carnets de commandes des chantiers sont pleins et le travail assuré jusqu'en 1978. Privilégiés par rapport aux autres travailleurs de la Loire-Atlantique qui se battent pour le maintien de l'emploi — comme à la Semm-Caravelair, où l'occupation de l'usine continue — les métallos semblent bien décidés à protéger leur pouvoir d'achat

SYNDIQUES LICENCIES

Aux caves d'affinage de Vesoul et Seveux (Ucafco), coopérative de Haute-Saône, le patron affirme à qui veut l'entendre qu'il « s'assoit sur la législation sociale ». Depuis 1969, il refuse la création d'un comité d'entreprise, tout comme il a empêché pendant cinq ans qu'aient lieu des élections de délégués du personnel. Les salaires, les qualifications, les horaires et les conditions de travail sont déplorables. Certains salariés, après 4 ans d'ancienneté, ne gagnaient même pas le Smic.

En juin dernier, une réunion de la commission départementale des conflits en agriculture, provoquée par la C.f.d.t., annonce la fin de cette anarchie. Le patron de l'Ucafco devra respecter la légalité. Pour ce patron de combat, le coup est dur. Les premiers à en faire les frais sont deux employés qui avaient osé se syndiquer : Christiane Froment, aide-comptable à mi-temps pour 570 francs par mois, est licenciée en juillet. Tout comme Guy Batlogg, attaché de direction : on supportait très mal sa candidature pour le Parti socialiste aux élections cantonales à Vesoul-Ouest.

Sans se laisser impressionner, ces deux salariés ont fait appel en Justice. Le 20 mars, le palais de Justice de Vesoul a vu déferler une foule de travailleurs venus pour soutenir les deux licenciés. Le dossier contre l'Ucafco est lourd, et son avocat peinait lamentablement. Verdict sous quinzaine.

Les travailleurs ont déjà remporté une victoire sur ce patron de choc : une section syndicale (C.f.d.t.) vient de démarrer dans l'entreprise avec 25 adhérents.

Club de Paris

COMPLICITE D'ASSASSINAT

Douze pays — nent d'accorde junte fasciste ce tiquement refus gitime de Salva

Lundi dernier, le « Club de Paris », qui groupe douze pays européens et américains créanciers du Chili, a donné à la délégation du général Pinochet trois ans de délai pour le paiement des 760 millions de dollars que le Chili aurait normalement dû rembourser en 1973 et 1974. Et d'autres facilités du même ordre sont déjà envisagées pour les échéances de 1975.

Ces douze pays — dont la France — ont donc accordé sans rechigner à la junte fasciste ce qu'ils avaient systématiquement refusé au gouvernement de Salvador Allende. C'est sans doute ce qu'on appelle la solidarité du « monde libre ». Un dirigeant socialiste chilien réfugié à Paris dénonce ici cette monstrueuse complicité avec ceux qui assassinent le peuple chilien.

Liberté fut le premier mot qui surgit dans les rangs des militaires lors du coup d'Etat au Chili. Et parler de liberté dans ces décrets qui brisèrent tout le système démocratique bourgeois n'était pas absolument irréel. La junte a immédiatement donné vie à l'essence même de la liberté bourgeoise. La première mesure économique qu'elle prit fut de rendre la liberté au commerce.

La junte était consciente que, compte tenu du déséquilibre économique général du pays, une économie de marché allait entraîner une inflation démesurée (elle fut effectivement de 700 % pendant les deux premiers mois). Ce mécanisme permettait de financer le déséquilibre sur une base autoritaire, c'est-à-dire à travers une réduction de la consommation affectant les secteurs les plus défavorisés. Les fusils, d'une part, et, d'autre part, un décret plaçant sous contrôle militaire les classes comprises entre 1939 et 1953 (70 % de la population active) garantissent la répression de tout mouvement revendicatif des travailleurs ou des 600 000 chômeurs (20 % de la population active) qui sont la conséquence des mesures économiques et de la répression politique de la junte.

«Pas de politique»

Une fois rétablies pour le capital existant la liberté et la garantie de pouvoir exploiter les forces laborieuses, la junte s'engagea dans une grande croisade tendant à récupérer la tranquillité extérieure qui, pendant le gouvernement de Salvador Allende, fut constamment refusée au Chili. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international et un consortium multinational de banques ont déjà accordé de larges crédits à la junte. Cependant, ce qui vient de se passer au sujet de la renégociation de la dette extérieure chilienne constitue le facteur décisif quant à l'avenir de l'aide étrangère.

Il ne reste plus aujourd'hui aucun doute quant à la participation des Etats-Unis et des sociétés multinationales au coup d'état chilien. Il est tout aussi clair que la junte n'a pas la moindre intention de porter atteinte à l'impérialisme nord-américain dont l'appui doit permettre au Chili d'obtenir des accords bilatéraux avec ses créanciers. Il était donc inutile de se demander pourquoi la junte accordait tant d'importance à la réunion du Club de Paris ce 25 mars. Pour trouver l'explication, il suffit de regarder vers l'Europe.

Lors d'une précédente réunion, la nécessité d'une démocratisation du régime actuel chilien comme condition d'un accord — suggestion venant des Pays-Bas et de la Belgique — fut rejetée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne fédérale avec le seul argument qu'il ne convenait pas de mêler les questions politiques et les problèmes financiers. Naturellement, il n'y avait rien de politique dans la clause qui fut imposée au gouvernement d'Allende visant à l'indemnisation des compagnies Anaconda et Kenecott ! Cette clause n'était évidemment que d'ordre financier !

Coupables d'avoir faim

En fait, la plupart des créanciers européens du Chili ne s'intéressent guère à la démocratisation du régime de Santiago. Ils

Japon

Un socialisme en mouvement

Gilles Martinet revient du Japon. Il y a vu un Parti socialiste en pleine mutation.

Le Japon a bien des points communs avec la France : une forte inflation, une grande vulnérabilité énergétique, un gouvernement de plus en plus disqualifié, de puissants mouvements revendicatifs et une gauche qui cherche les voies de son unité.

Il n'est pas impossible que les prochaines élections sénatoriales de juin voient la défaite du parti libéral-démocrate, installé depuis de longues années au pouvoir. Il n'est malheureusement pas sûr que cette défaite ouvre la voie à un véritable renversement de la situation politique. Pour que ce renversement soit possible, il faudrait en effet que l'opposition puisse se rassembler autour d'un programme et fasse ainsi apparaître une alternative. Nous sommes encore très loin du compte. Cette opposition comporte quatre partis : le Parti communiste, le Parti socialiste, le Komeito (gauche bouddhique) et le Parti démocrate-socialiste. Or, celui-ci refuse tout accord avec le Parti communiste (lequel rejette de son côté l'idée d'une alliance avec les démocrates-socialistes). Le Parti socialiste, à plusieurs reprises, a proposé ses bons offices : il n'est parvenu à aucun résultat.

Il est vrai que ce parti traverse actuellement une phase difficile et que son autorité est sans doute moins forte qu'elle ne l'a été dans le passé. Ce sont les communistes (et secondairement les membres du Komeito) qui tirent les bénéfices politiques de la conjoncture de pré-crise que connaît actuellement le Japon. On pense que lors des prochaines élections sénatoriales (qui ont lieu au suffrage universel), ils augmenteront d'un tiers le nombre de leurs voix alors que les socialistes parviendront tout juste à maintenir leurs anciens pourcentages.

Tradition marxiste

Comment expliquer une situation si différente de celle qui a existé en France au moment des dernières élections législatives ? Eh bien, précisément par le fait que les problèmes se présentent ici avec des données inverses de celles que nous avons l'habitude de prendre en considération.

Première donnée : le P.s. a un soutien syndical beaucoup plus fort que celui du P.c. Ce sont les socialistes et non les communistes qui occupent les postes de responsabilité de la principale centrale syndicale, la Sohyo (4 300 000 adhérents, contre 2 millions à la Domei de tendance social-démocrate et 1 400 000 à la Churitsurore où se manifestent certaines tendances proches de celles de la C.f.d.t.). Cela devrait donner en principe un grand avantage au P.s. mais, en fait, cela l'a gêné dans la mesure où les

lont la France — vien- sans rechigner à la qu'ils avaient systéma- é au gouvernement lé- dor Allende.

savent que la junte désire favoriser les investissements étrangers et que déjà, dans ce but, elle a restitué à leurs propriétaires des entreprises expropriées. Ils connaissent également la crise qui affecte le Chili et, par-dessus tout, ils sont inquiets de l'existence d'une résistance organisée à direction ouvrière. En approuvant le principe des indemnisations, ils manifestent une volonté politique de voir garantis les investissements présents et futurs au Chili.

La junte est assurée d'une aide financière du gouvernement des Etats-Unis. C'est la récompense d'un coup d'Etat exemplaire. Trente mille morts enseignent aux peuples d'Amérique latine ce qu'il en coûte d'avoir voulu défier le capitalisme américain.

L'objectif de la réunion du 25 mars était de garantir aux créanciers du Chili que leurs investissements ne courraient aucun risque. Il était aussi de garantir l'existence d'un contingent armé de 400 000 hommes capable de réprimer l'« ennemi intérieur » coupable d'avoir faim. Pour obtenir cette garantie, les gouvernements créanciers sont disposés à financer le plan d'armement de la junte et, pourquoi pas, une aventure militaire contre l'un des pays limitrophes.

Le Club de Paris a donc assuré la victoire de la liberté. La liberté pour l'impérialisme d'exploiter les richesses et les travailleurs du Chili.

CLAUDIO JAQUE



dirigeants syndicaux ont eu quelque mal à prendre le tournant des revendications qualitatives, où ils se sont pendant trop longtemps contentés de se battre en faveur des augmentations de salaires. Le P.s. a eu ainsi tendance à sous-estimer toutes les luttes qui se faisaient jour sur les thèmes du cadre de vie, de la sécurité sociale, de l'anti-pollution et de l'anti-inflation.

Deuxième donnée : le P.s. disposait au départ d'une force électorale nettement supérieure à celle du P.c. Cela lui donnait une grande sécurité. Il ne voyait pas la nécessité d'un renouvellement dont le P.c., dans sa position minoritaire et après une période de net déclin (1950-1965), ressentait au contraire le besoin. D'où la participation active des communistes à toute une série de mouvements dont les socialistes étaient souvent absents.

Troisième donnée : le P.s. a une tradition idéologique de gauche. Les courants qui participent à sa direction se réclament du marxisme et même, pour l'un d'entre eux, du marxisme-léninisme. A l'impression de sécurité éprouvée sur le plan électoral s'est ajouté ainsi un sentiment de bonne conscience doctrinale qui a probablement renforcé la tendance à l'immobilisme.

La crise de l'énergie avec tous les problèmes qu'elle pose au Japon constitue une épreuve non seulement pour la coalition gouvernementale, mais aussi pour le Parti socialiste. Celui-ci est objectivement le mieux placé pour tirer les avantages politiques de la nouvelle situation. Mais il lui faut sortir de son assoupissement. On attend de lui des analyses et surtout des propositions. S'il tarde trop à les fournir ou s'il ne donne que des réponses dogmatiques, l'occasion risque d'être manquée.

Beaucoup de socialistes sont conscients de la nécessité d'un changement. J'ai été, tout au long de mon voyage, interrogé sur la manière dont s'est opérée la transformation du Parti socialiste français (bien que les références à la politique française tiennent généralement peu de place au Japon). L'évocation du Congrès d'Epinay retient d'autant plus l'attention que les hommes qui font campagne en faveur du renouvellement du P.s. japonais se situent à la fois à son aile gauche et à son aile « moderniste ». Et, bien entendu, la rencontre de ces deux courants suscite les mêmes critiques (et les mêmes difficultés) là-bas qu'ici !

Les questions soulevées ne concernent d'ailleurs pas seulement le programme du parti et sa stratégie d'alliances : elles touchent aussi aux méthodes et à l'organisation. Avec un potentiel de dix millions de voix, le Parti socialiste a moins de 100 000 adhérents. Cela limite ses capacités d'intervention dans les luttes sociales (en fait, le secteur social était jusqu'à présent laissé aux syndicats) et donne aux élus un poids supérieur à celui des militants.

C'est cependant parmi ces élus que l'on trouve certains des partisans les plus décidés du renouvellement du parti. Leur chef de file est Ichio Asukata, maire de Yokohama et président de l'Association des maires de gauche (Tokyo, Osaka, Kyoto, Yokohama et les principales villes japonaises ont des maires socialistes ou communistes).

Le secrétaire général du parti, Ishibashi, m'a paru suivre avec beaucoup d'attention cette évolution qui peut avoir une influence décisive sur l'issue des affrontements politiques de ces prochaines années. Le Japon est sans doute plus mûr pour une victoire socialiste que beaucoup de pays européens. L'industrie y est très concentrée et l'esprit collectif particulièrement puissant. Le nationalisme a heureusement perdu du terrain et l'entourage asiatique (aujourd'hui exploité par le capitalisme japonais) pourrait rapidement fournir un support à une éventuelle transformation révolutionnaire. Encore faut-il que des circonstances favorables surgissent et qu'une force politique soit à même de les utiliser. Cette force politique ne peut être à mes yeux, là-bas comme ici, qu'un Parti socialiste qui aurait réussi sa mutation.

GILLES MARTINET

changer la vie quotidienne

LES COULOIRS DANS L'IMPASSE

Priorité aux transports en commun. Pour ne plus vous énerver dans les encombrements, prenez l'autobus... En autobus, on peut lire... Essence chère, faites des économies... Une campagne menée tambour battant par le gouvernement : laissez votre voiture chez vous. C'était bien. Pour favoriser une meilleure circulation de ses véhicules, la R.a.t.p. souhaitait l'allongement des couloirs d'autobus. On prévoyait, à Paris, 31 km de voies nouvelles réservées, les deux tiers étant protégées des automobilistes indisciplinés par une petite bordure de ciment. L'administration — avant même de présenter le projet au Conseil de Paris — réduisit à 17 km les nouveaux parcours. Pourquoi ? Toujours est-il que, lors du vote, 59 voix des élus de la majorité et des centristes rejetaient le programme, les 30 élus de la gauche soutenant le projet gouvernemental.

LE PARENT PAUVRE

Il n'y a plus d'environnement. Plus exactement il n'y a plus de ministère de l'Environnement. Par ces temps de crise, le gouvernement pense qu'il a d'autres chats à fouetter. Reste donc un secrétaire d'Etat chargé « spécialement » de ces questions : Paul Dijoud. La continuité étant de bon ton dans notre société, Dijoud déclare que « l'œuvre considérable » menée par son prédécesseur sera poursuivie avec « fermeté, détermination et imagination ». Si les préoccupations du nouveau secrétaire d'Etat restent l'institution de parc régionaux, nationaux et de quelques « réserves », notons qu'il manque quelque peu d'imagination. S'il met en place le plan de restauration de la zone Fos-Etang de Berre, souhaitons-lui de la « détermination ». Et enfin qu'il se soucie de préserver notre environnement urbain, c'est là sans aucun doute faire preuve de fermeté. Vis-à-vis de nos bâtisseurs. Nous voudrions vous croire, Monsieur le ministre, c'est le printemps !

COMMENT VIENNENT LES VOCATIONS D'O.S.

L'Education nationale vient de faire un pas décisif pour encourager les vocations d'O.s.

Jusqu'à présent, les meilleurs élèves des classes de 5e de transition (qui ont généralement entre 13 et 14 ans) passaient, en fin de 5e, soit en 4e d'accueil dans leur C.e.s., soit en première année de C.a.p. dans un C.e.t. Ils échappaient ainsi aux classes pré-professionnelles de niveau (C.p.p.n., anciennes classes de 4e pratiques) et aux classes préparatoires à l'apprentissage (C.p.a., ex-troisièmes pratiques), véritables ghettos d'où l'on sort à 16 ans, sans aucune formation professionnelle, ou presque aucune, bon pour devenir O.s.

Du coup, on ne se bousculait guère à l'entrée des C.p.p.n. et des C.p.a.

On va désormais s'y bousculer.

Car, depuis peu, il faut, pour être admis en première année de C.a.p., avoir au moins 14 ans au 1er juillet précédant la rentrée.

Ainsi, les gosses qui, à 13 ans, espéraient entrer cette année en C.e.t. pour y apprendre un métier qualifié ne le pourront pas. Ils iront dans le cycle général, d'où ils sortiront en fin de troisième pour aller « dans la vie active ». Ou, plus vraisemblablement, dans les fameuses C.p.p.n. et C.p.a.

Il fallait y penser, non ?

Le plus beau est que cette mesure, déjà appliquée, mais pas encore officielle, vaut pour la prochaine rentrée. Les gosses qui ont travaillé d'arrache-pied pour entrer au C.e.t. ont ainsi perdu leur temps.

LES PECHEURS ONT GAGNE

A Brest, on savait déjà qu'il n'y aurait pas de raffinerie. On sait maintenant qu'il n'y aura pas de « raffinette »... Le projet de l'ex-maire Georges Lombard, contesté par les pêcheurs, les ostréiculteurs, les agriculteurs et même les pétroliers (voir « l'Unité », n° 84) n'avait qu'un défenseur : lui-même. C'était peu.

Pierre Messmer vient d'adresser une lettre à Lombard pour lui communiquer la décision gouvernementale d'ajourner le projet. Le prétexte étant la mise en place d'une nouvelle politique de l'énergie. Lors de son voyage en Bretagne, Messmer ne s'était pas prononcé. On savait qu'une telle implantation ne serait pas rentable, servant uniquement au « prestige » de l'ex-maire de Brest, mais le soutien du député Ud.r. Michel de Bonnetot embarrassait le Premier ministre. La crise pétrolière, sert une fois de plus aux décisions gouvernementales. Mais, à Brest, ce sont les pêcheurs qui ont gagné.

MEDICAMENT-MIRACLE : DANGER !

« Que choisir » part en guerre contre le chloramphénicol. Un médicament « efficace » utilisé dans un certain nombre d'affections graves. Mais par trop prescrit dans tous les cas d'angines, otites et affections bénignes — un risque à ne pas prendre. « Que choisir » explique que cet antibiotique dangereux fait partie de ces médicaments qui provoquent des maladies graves : lésions de la mœlle osseuse, altérations du sang. Que ce médicament miracle découvert par la firme américaine Parke Davis doit son succès à son efficacité et à son prix de revient très bas. La Food and Drug Administration en déconseilla l'usage après la mort de plusieurs personnes, mais il était impossible de le retirer des mains des médecins. L'étude de l'Organisation internationale des unions de consommateurs montre qu'en France les médicaments à base de chloramphénicol sont plus connus sous le nom de tifomycine, qu'on les trouve en pharmacie sous différentes formes, du suppositoire aux solutés pour le nez, et que l'étiquette se contente d'indiquer : « Ne pas dépasser la dose prescrite » ou bien : « Se conformer aux prescriptions du médecin ». Des indications et des contre-indications par trop vagues. Il s'agit de faire pression auprès des ministères intéressés et d'exiger des notices d'utilisations précises. Des mises en garde plus évidentes. C'est aussi condamner l'automédication en allant rechercher, dans la pharmacie familiale, le « truc qui avait si bien soigné grand-papa ». Et — c'est louable — mettre en garde les médecins. Qu'ils ne se laissent pas abuser par la représentation pharmaceutique et la publicité. Mais, tout de même, s'il est bon « d'alerter l'opinion », peut-on penser que le recyclage des médecins passe par l'expérience du patient ? La médecine en France est bien malade.



Environnement

P.U.K. CREUSE TOUJOURS

Péchiney - Ugine - Kuhlmann s'intéresse plus à la fluorine qu'à la défense des sites du Morvan.

De notre envoyée spéciale

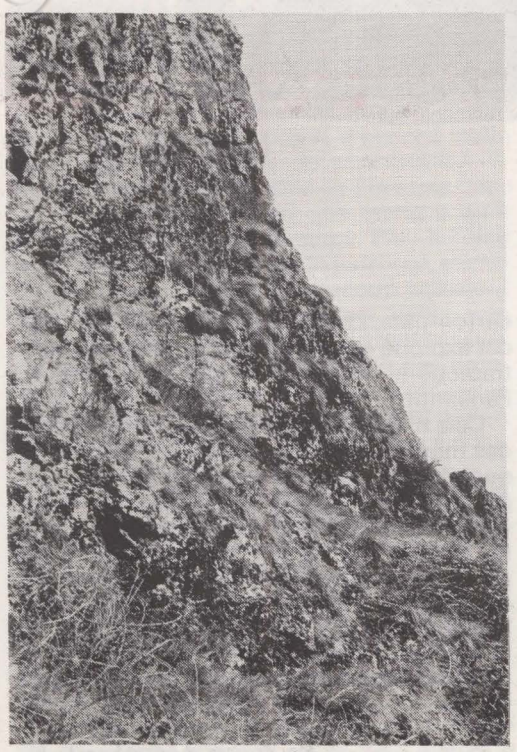
« La croisade contre les nuisances et la destruction des sites fut prêchée à Vézelay aux environs des années 70 avant l'an 2 000. Les monts du Morvan venaient mourir doucement sur les collines vertes et humides de l'Avallonais. Des rivières impétueuses couraient dans la vallée et de grands végétaux ligneux couvraient les côteaux. C'était la douce France. Epoque révolue dont il nous reste les ruines d'une de ses plus prestigieuses basiliques romanes... Passons maintenant aux riches galeries et carrières minières, bas-fonds qui sont la fierté de notre civilisation industrielle... » Parodie, dérision ?

L'installation de Péchiney-Ugine-Kulhmann par l'intermédiaire de sa filiale, la Société d'entreprises, carrières et mines de l'Esterel (Secme), dans le parc naturel régional du Morvan, est la porte ouverte aux abus que l'on peut aisément entrevoir. L'ouverture d'une carrière de minerai de fluorine à ciel ouvert, c'est la destruction — pour 20 ans, dit-on — de quelque 40 hectares de bois et de prairie. Ce peut être la destruction tout court d'un site. Car de place en place, P.u.k. creuse et creusera. Après la Provence, la conquête du Morvan est commencée.

La fluorine ou spath fluor, un quartz verdâtre, est utilisée dans l'industrie chimique sous forme de dérivés fluorés. En métallurgie comme fondant. Dans le nucléaire pour la fluoration de l'uranium avant son enrichissement. Mais elle sert principalement à l'industrie de l'aluminium : un monopole Péchiney qui marche bien. 600 000 tonnes de fluorine extraites en 1971 situent la France au 3e rang des pays producteurs. Or, explique Péchiney, « la demande en minerai progresse à un rythme extrêmement rapide, 5 à 6 % l'an. Les efforts doivent donc porter sur une prospection systématique des gisements ». Et P.u.k. prospecte. Systématiquement. Car le vieux massif du Morvan est riche. Même en uranium. Supposons que P.u.k. s'intéresse au nucléaire. Qu'il veuille être prêt pour 1980 : 13 centrales à alimenter. On peut douter que ce soit « l'intérêt national » qui stimule cette société privée et... multinationale ? Alors, faut-il laisser faire ? Faut-il risquer qu'à l'image de la Maurienne ou de la Provence, une région soit saccagée pour que les bénéfices de P.u.k. soient plus importants ?

L'Association pour la sauvegarde des sites et la lutte contre la pollution dans le Vézelien et l'Avallonais a voulu réagir. Mais la partie est difficile, car Péchiney « sait y faire ». En 1973, l'organe interne de la société, « Jalon », faisait sienne la profession de foi des « autres » : protégeons l'environnement. Et d'expliquer : « Nous, Péchiney, serions des pollueurs irresponsables ? Allons donc ! Et la cigarette, alors ! Et la chaudière mal entretenue ! » Après avoir « renvoyé l'ascenseur », rappelé que cette carrière était le « ballon d'oxygène » — économique — qui secouerait la région, la défense. Car les critiques qui s'élèvent et les questions posées ne laissent pas indifférent le puissant trust : « Nous y avions pensé — en spécialistes. De plus, les réalisations que nous avons faites ne sont-elles pas la meilleure raison de croire que ces promesses, nous les tiendrons ? » Promesses ? Plantation d'un rideau d'arbres pour la défense du site. Réduction des bruits des tirs de mines, du roulage des camions. Assurance de la non-pollution des eaux de la rivière la Cure, etc...

Puis, de plus en plus rassurants, des messieurs très courtois, venus de Paris, expliquent, informent. Une plaquette, schémas à l'appui, circulera bientôt afin de « vulgariser » l'extraction et les traitements subis par la fluorine. L'usine d'enrichissement située sur l'autre rive de la Cure, si bien intégrée au paysage, sera un « modèle » du genre. Et puis, il y a la maquette. C'est joli une maquette. Et ses gardiens « ont ordre de la montrer à qui veut la voir ». Car la séduction passe par là. Enfin, dans les villages, on sait « qu'ils sont bien riches ces gens-là. En Maurienne, ils ont indemnisé ceux qui ont été pollués ». Et les petits propriétaires de friches se sont interrogés : « Pourquoi ne pas les vendre » ? A 20 000 F l'hectare, ce n'est pas si mal. Les touristes, ceux de Vézelay qui viennent jusqu'au pont de Pierre-Perthuis, se déplaceront tout de même. Péchiney l'a dit : « Vous verrez, il y en aura davantage, les gens viendront chercher des cailloux ».



Une falaise menacée.

Car le tourisme, dans une région où l'exode vers Auxerre, Dijon ou Paris est la règle, ne laisse pas indifférent. Et pour les habitants, les vrais, pas ceux des résidences secondaires, la question se résume très simplement : qu'apportera Péchiney ? Peu de compensations financières. Les 80 emplois nouveaux, le maire de Saint-Père, président de l'Association de défense, les qualifie de « tarte à la crème ».

Mais, au passage, on oublie de dire que le « manque d'animation » des villages avalonnais pourrait, sans l'aide de l'industrie extractive, recouvrer un certain dynamisme. Grâce à une réorganisation agricole. En exploitant ce qui, au début du siècle, faisait la richesse du pays : la vigne. D'autant que la vocation du parc régional est d'aider au développement, entre autres, des ressources agricoles.

Devant le tribunal

Le parc régional, même s'il fut créé en 1970, soit 4 années après que la concession de Pierre-Perthuis soit accordée à Péchiney, fait l'objet d'un classement qui met en jeu les collectivités et l'Etat. La loi de 1930 sur la protection des sites classés, implique des « servitudes administratives ». Le propriétaire d'une maison classée n'est libre en aucune façon de la « bricoler ». Ou de la détruire pour la reconstruire. P.u.k. n'est-il pas asservi à la même loi ? Et les questions se posent : à quoi sert un parc régional ? Qu'est-ce qu'une « région privilégiée qui doit être protégée » ? A quoi bon nous faire croire qu'une politique d'environnement existe en France ? Doit-elle servir les intérêts d'une société privée avec, pour clause de conscience, « un cahier des charges draconien » ?

C'est sur ce thème que l'Association pour la sauvegarde des sites a intenté un procès. Assigner Péchiney devant le tribunal de grande instance de Paris avant la mise en exploitation du gisement, c'est une manière d'obtenir des réponses à toutes ces questions. Dans ce cas précis, on pourra connaître la définition juridique des parcs régionaux. Ce qui nous permettra de savoir si les parc ont une réalité quelconque ou s'ils sont une tarte à la crème électorale ? A la fin, on pourrait en avoir le cœur barbouillé.

JOSETTE BARBIERI

LA CONSCIENCE-FICTION

Cinéma

Par-delà l'anecdote futuriste, le (bon) cinéma de science-fiction place sournoisement le spectateur en face d'une grande interrogation, morale, politique ou métaphysique...

Voltaire et Swift ne se déplacent plus qu'en soucoupe volante et les auteurs de contes philosophiques du XVIIIe siècle ont fait de beaux enfants. Aujourd'hui, le (bon) cinéma de science-fiction a les mêmes fonctions que la (bonne) littérature de « S.f. » : par-delà l'anecdote futuriste, placer sournoisement spectateur ou lecteur en face d'une grande interrogation, morale, politique ou métaphysique...

Ce n'est donc pas « pour les gadgets » qu'il faut voir « Zardoz », le nouveau film de John Boorman. Son propos même l'indique, qui décrit une mini-société du XXIIIe siècle (le Vortex) ayant utilisé une technologie avancée pour s'isoler des « Terres extérieures » après avoir découvert le secret de l'immortalité. Ces privilégiés se gouvernent par une conscience collective, contre laquelle chaque manquement est puni. Pour assurer leur subsistance, à l'extérieur du Vortex des êtres inférieurs peinent dans les champs, sous la surveillance d'Exterminateurs chargés d'éviter leur excessive prolifération. Un système « bien agencé », jusqu'au jour où un Exterminateur, Zed, va réussir à penétrer dans le Vortex ; en y introduisant le réel « non programmé » (la violence, l'amour), il détruit la forteresse et, paradoxal Spartacus, « libère » ses maîtres de leur faux Paradis.

Il est vrai que si plusieurs « lectures » du film sont possibles, elles sont presque toutes politiques. Elles peuvent se décoder par le conflit latent entre pays développés et Tiers-Monde, par exemple. Ou mieux encore par le rapport de classes à l'intérieur d'un même pays : on comprend alors qui est cette aristocratie de technocrates dirigeant le Vortex, infiniment égoïste et sécrétant ses propres germes de destruction. Qui sont les laissés-pour-compte peinant sous la férule des Exterminateurs et soumis à l'idéologie sournoise que leur apporte un dieu de carton-pâte, Zardoz. Qui enfin peut être Zed, cet exploité en révolte qui va jouer des contradictions de l'oligarchie au pouvoir pour l'anéantir.



Cela n'épuise pas, et de loin, l'exubérance des thèmes de ce film démesuré. Au nom de quoi il serait facile de tourner « Zardoz » en dérision, pour sa surcharge formelle — il est vrai que, dans les jeux de miroirs, Boorman n'y va pas avec le dos de la caméra — ou pour sa confusion des valeurs, ou pour son pessimisme. Certes, il faut y insister, tout cela ne fait pas une philosophie, encore moins un véritable outil politique. Mais le cinéma est si souvent avare d'audace qu'il faut se réjouir lorsqu'il cherche « autre chose ».

Comme, par exemple : à quoi mène l'utilisation du progrès scientifique ? — interrogation que vient de raviver pour nous l'affaire du fichier Safari **(voir p. 3 de ce numéro).** L'inquiétude de « Zardoz » trouve son écho dans trois films qui sont sortis en nébuleuse autour de lui : « Mondwest » de l'Américain Michael Crichton, « Le jour du dauphin » de l'Américain Mike Nichols et « Solaris » du Soviétique Andréï Tarkovski. « Mondwest » — le plus excitant des trois — c'est l'histoire de la mainmise du fric sur la technologie, qui permet d'offrir aux plus riches une sorte de Disneyland - Club Méditerranée les replongeant dans l'Ouest des pionniers, ou dans une Cour médiévale, ou à Pompéi. Trois « mondes » où — si l'on paie très cher — on peut forniquer et tuer à volonté. Et impunément, puisque cowboys, damoiselles ou légionnaires romains sont des robots programmés par ordinateurs. Jusqu'au jour où les machines se dérèglent et se révoltent contre l'homme...

La récupération commerciale de la science, Terrel, le savant du « Jour du dauphin » qui a appris à parler à ces cétacés surintelligents, s'en méfie : « Ils mettraient mes dauphins sur des tee-shirts... » — et ce n'est pas un hasard si l'auteur du roman originel est un écrivain de gauche, Robert Merle. Le drame viendra de ce que Terrel, en revanche, ne prend pas assez garde à des forces plus occultes : les puissances, militaires ou autres, avides de détourner à leur profit ce gigantesque pas en avant et de l'utiliser sur le principal champ de bataille de l'avenir : la communication. Même s'il affadit le livre de Merle par excès de sentimentalisme, Nichols (« Le lauréat », « Catch 22 ») ne peut que conclure : si Terrel succombe finalement à la violence de l'Ordre, s'il n'y a pas de recherche « pure » ni de science « propre », à quoi — et à qui — sert le progrès scientifique ?

La réponse de « Solaris » est plus optimiste. Beau film abstrait, délibérément antispectaculaire, il permet à Tarkovski de donner un prolongement inattendu à « Andréï Roublev », sa précédente œuvre : « Comment rester un homme dans une situation inhumaine ?... Il faut tout faire pour empêcher l'utilisation contre l'humanité des fruits du progrès technique ». On connaît peut-être le sujet du roman du Polonais Stanislav Lem : sur la planète Solaris, l'Océan n'est qu'une sorte de monstrueux cerveau, qui arrache aux cosmonautes terriens le secret de leurs obsessions, de leurs remords, et... les matérialise. C'est ce qui arrive au héros, Kelvin. Sa femme, suicidée naguère par sa faute, vient « revivre » avec lui. Kelvin finit par s'apercevoir que même un dur combat moral ne peut modifier le passé et que l'Histoire — même individuelle — ne se réécrit pas ; mais, explique Tarkovski, ce combat, en obligeant l'homme à répondre de tous ses actes, lui redonne sa responsabilité.

Par plus d'un côté, on le voit, « Solaris » cousine avec « Zardoz ». C'est une belle trouvaille que d'avoir, à propos de ce cinéma ambitieux, parlé de « conscience-fiction ».

SERGE RICHARD

changer la vie culturelle

O.r.t.f.
NAISSANCE DE COMMUNICATION 2000

« Communication 2000 groupe tous ceux et toutes celles qu'intéressent les moyens de communication audio-visuelle et qui se réclament des divers courants de la pensée socialiste ». C'est ce que précise l'article premier des statuts de cette nouvelle association de téléspectateurs, qui se donne aussi pour but d'entreprendre des recherches sur les moyens audio-visuels et de mettre à jour une documentation permanente sur l'évolution de l'audio-visuel. Pour que son rôle de représentation auprès de l'O.r.t.f. devienne effectif, il convient que ceux qui ont mis leur espoir dans le socialisme en deviennent membres (pour adhérer à Communication 2000, s'adresser 41, bd de Magenta ou téléphoner au 202.64.55).

« Communication 2000 » est aussi le titre d'un bulletin qui définit en ces termes le rôle que s'assigne l'association : « Les technologies basées sur l'audio-visuel ont acquis de nos jours et en maints domaines une prépondérance qu'il serait inutile de nier : de la caméra qui contrôle le trafic routier à l'ambiance sonore des grands magasins, en passant par notre écran de télévision, nous pouvons constater en effet que notre vie quotidienne est placée sous le signe de l'audio-visuel. Grâce à ces moyens, notre information s'est universalisée en complétant notre formation.

« Si nous reconnaissons les bienfaits de cette technologie, il n'en faut pas moins faire preuve de vigilance pour se prémunir des abus qui résulteraient de la concentration excessive de ces moyens entre les mains de quelques-uns. »

Ces moyens, quels sont-ils ?

1 - Ne pourraient-ils être mis à la portée de tous afin que chacun sache les maîtriser ?

2 - Est-il encore temps de faire pression sur la politique du gouvernement qui, en ce domaine, n'a pas encore choisi entre les différents procédés techniques possibles ?

3 - Enfin, ne peut-on intervenir, à la radio comme à la télévision, en agissant sur la qualité des programmes pour que ceux-ci correspondent aux souhaits de tous ?

Action culturelle
UN CONTRE-PLAN

Le Syndeac (Syndicat des directeurs d'entreprises de l'action culturelle) a élaboré il y a quelques mois une « esquisse de grille d'équipement culturel national sur douze ans ». Ces propositions n'ont pas retenu l'attention de Maurice Druon. Son successeur au ministère des Affaires culturelles, Alain Peyrefitte, se montrera-t-il moins sourd ?

Partant de réalités économiques et géographiques (les régions, les départements, les diverses catégories de villes), ce contre-plan propose la mise en place de : 6 à 8 Théâtres nationaux érigés dans les grandes métropoles, 36 centres dramatiques à raison d'un ou deux par région, 23 théâtres d'essai (un par région et deux sur Paris), 36 théâtres pour enfants, une Maison de la Culture par an, 89 centres d'animation culturelle, 36 unités spécialisées (audiovisuel, arts plastiques, musiques, sciences, etc.), 20 commissions régionales de l'Atac (Association technique pour l'action culturelle), sans oublier un potentiel permanent de « missions expérimentales ». Au total, cela porterait, en une décennie, le nombre des établissements culturel à 250 ; il est actuellement de 75 !

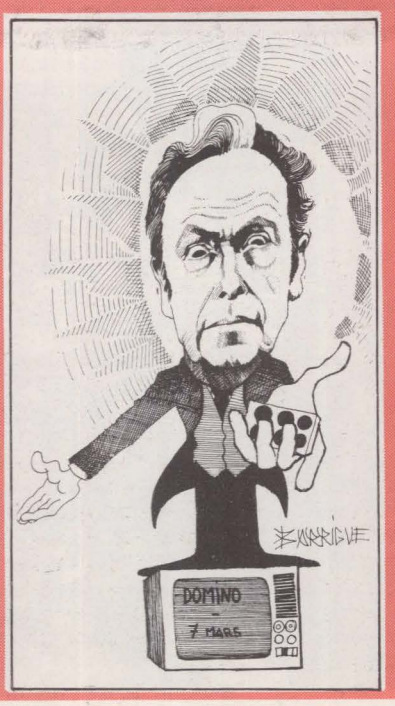
Ces propositions permettraient, entre autres, de confier la vie des théâtres d'essai aux animateurs du Jeune Théâtre dont l'A.j.t. (Action pour le Jeune Théâtre) vient de publier la liste : 95 équipes sans statut, sans subvention dans 19 cas sur 20.

Ce plan n'est ni standard ni définitif : des formules supplémentaires et nouvelles doivent être inventées qui seraient des « agences d'animation » dans les grandes villes, des structures d'accueil ailleurs, où se rencontreraient les associations, les comités d'entreprise, les musées, etc. Sans compter les problèmes non réglés : les villes nouvelles, la banlieue parisienne, le milieu rural, les lieux de vacances saisonniers.

Cette esquisse n'est pas une panacée. Mais elle comporte des suggestions réalistes, précises et chiffrées. Elle implique et prévoit un financement qui dépendrait enfin d'un véritable budget de la Culture. Elle propose des actions concertées avec d'autres ministères : Jeunesse et Sports, Education nationale, etc. Elle conseille l'utilisation immédiate de moyens architecturaux mobiles peu coûteux : chapiteaux ou structures gonflables. Dans un autre contexte politique, elle est viable. La gauche doit s'y attacher.

Télévision
LA FRANCE DE GUY LUX

Guy Lux aime la publicité personnelle. A l'occasion, il la soigne. Mais il se serait sans doute bien passé de celle que lui a infligée récemment Guy Bedos au cours d'un « Samedi soir » : « On a parlé de la France de Guy Lux. J'ai conscience, et j'en suis heureux, de ne pas appartenir à cette France ». En direct, le père d'Intervilles est resté coi, blême, tremblant. Il lui a fallu huit jours pour trouver une réponse : « Les propos tenus par Guy Bedos étaient ceux d'un amuseur vulgaire et d'un vulgaire amuseur ».



Guy Lux n'en est pourtant pas à subir son premier camouflet. Il y a un an, Juliette Gréco, Jean Ferrat, Léo Ferré, Georges Moustaki et Barbara faisaient savoir publiquement qu'ils ne participeraient jamais à une seule de ses émissions. Maxime Le Forestier vient de s'ajouter à cette longue liste de « boycotteurs ». Mais Guy Lux se moque ostensiblement de la désertion des talents hors de ses bataillons télévisés. Ne vit-il pas de la médiocrité ambiante ?

Mieux : cette médiocrité, il la cultive. « Domino » ne lui suffisant pas, Guy Lux écrit actuellement des chansons pour Rika Zaraï... et une comédie musicale pour Thierry Le Luron.

SOUS-CULTURE EN SERIE

A l'abri des regards indiscrets, de la critique et du public exigeant, fleurit l'industrie de la sous-culture. Qu'elle multiplie sur les murs des chaumières les tableaux de série, qu'elle fabrique à la chaîne des romans-photos, les vedettes de la chanson ou des souvenirs de Paris, elle prospère. Guy Chalon nous propose une réflexion sur ces « miroirs du temps présent ». Cette semaine (dimanche à 20 h 35, 2e chaîne) : le roman-photo. Dix millions de Français en lisent. Trois ou quatre « grands » (Del Duca, Cheix, etc.) se partagent un marché de plusieurs milliards de francs. Si la forme s'est améliorée depuis les premiers « fumetti » italiens des années 45, le fond n'a pas changé. Les héroïnes sont toujours aussi vertueuses, les traîtres aussi sadiques que dans le bon vieux mélodrame. Et le mal vient toujours d'un coup du destin, jamais bien entendu de quelque forme d'injustice sociale ou d'oppression. C'est tout ce petit monde stagnant et vaguement débile que Guy Chalon et le réalisateur Bernard Gesbert nous montrent. Le sérieux de la documentation n'empêche pas l'humour de la présentation. Prochain sujet : les variétés. Une série à suivre, malgré sa programmation (en concurrence avec le film de la 1ère chaîne le dimanche soir) soigneusement étudiée pour décourager les foules.

CONGRES DE SURESNES

UN PARTI RESPONSABLE ET UNI

Prévu depuis près de neuf mois, comme deuxième session de celui de Grenoble, le Congrès que le Parti socialiste a tenu le week-end dernier à Suresnes est venu à un moment important de la vie politique française. Ce qui explique que l'ensemble de la presse écrite et parlée lui ait accordé une très large place.

L'objet premier du Congrès était la révision des statuts. Sur certains points, on avait annoncé des affrontements entre les différents courants de pensée. Ils ne se sont pas produits. Et si dimanche après-midi on vit soudain éclater un vif incident, il était dû moins à des divergences de fond qu'au fait que la comptabilisation des différents votes intervenus dans les Fédérations départementales s'étant avérée extrêmement difficile, un certain nombre de délégués en arrivaient à se demander si ces votes avaient bien eu quelque utilité.

En fait, le débat avait été assez long dans le Parti pour que les délégués au Congrès sachent à quoi s'en tenir sur les différents points controversés. Et c'est très clairement que, sur chacun de ceux-ci, les votes par mandats permirent de trancher : création des sections en accord avec la Fédération, partition possible, mais non obligatoire, de la section à partir d'un seuil de 250 membres, secteurs d'activités (entreprises, universités) animés par des commissions élues suivant les mêmes règles que les autres organismes du Parti ; sympathisants admis parmi les Etudiants socialistes mais non dans les structures du M.j.s., etc.

L'article 16

Les deux points les plus nouveaux concernent la représentation des femmes (qui devront être 10 % au moins dans tous les organismes et parmi les candidats du Parti aux élections) et la désignation des candidats (intervention des instances fédérales ou nationales chaque fois que l'effectif de la section concernée n'atteint pas le 1/500 du nombre des électeurs inscrits dans la circonscription.)

Quant à l'article 16 qui devait être le principal terrain de bataille, il a fait à la commission des résolutions l'objet d'un accord général qui concilie le souci exprimé par tous de maintenir le système de la représentation proportionnelle et la volonté de renforcer la cohésion du Parti et de sa direction. En voici donc le nouveau texte :

« La règle de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne s'applique à l'élection des organismes du Parti à tous les échelons.

a) **Au niveau national** (Comité directeur, Commission nationale des conflits, Commission nationale de contrôle), elle s'applique en fonction des résultats obtenus par les motions issues de la commission des résolutions. Une liste de candidats est annexée à chacune des motions soumises au vote indicatif. La composition des listes annexées aux motions de synthèse est établie proportionnellement aux résultats du vote indicatif. Chaque courant désigne ses représentants.

b) **Au niveau local et fédéral,** la représentation proportionnelle s'applique en fonction du vote indicatif sur les motions politiques soumises au Congrès national ordinaire du Parti. Les listes de candidats sont annexées aux motions politiques préalablement au vote indicatif. Les secrétaires fédéraux sont élus après le Congrès national ordinaire.

c) Une minorité ne peut obtenir de représentation au vote indicatif ou au vote de synthèse qu'à partir d'un seuil de 5 % du nombre total des mandats.

L'amendement complémentaire défendu par Jean Poperen demandant le retour devant les sections des textes votés par le Congrès a recueilli 12 % des mandats, 86 % s'en tenant à la nouvelle formulation de l'article qui constitue donc désormais la règle d'élection de l'ensemble des organismes dirigeants.

Ainsi que l'avaient décidé le Bureau exécutif et le Comité directeur, le Congrès a réservé une séance, celle de dimanche matin, aux problèmes politiques qui ont fait l'objet d'une résolution générale adoptée à l'unanimité, d'un texte de politique internationale qui a recueilli de son côté la quasi-unanimité et, surtout, du discours de François Mitterrand.



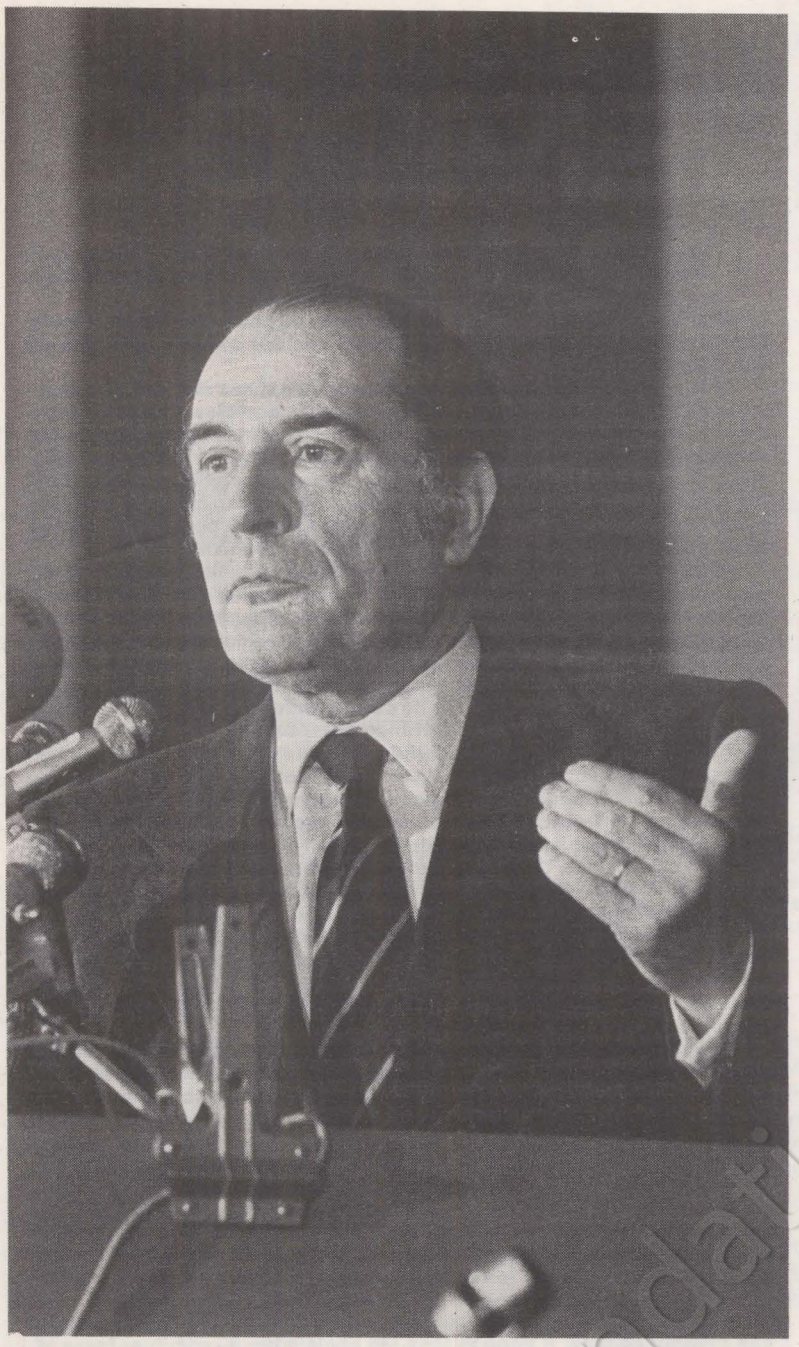
Radioscopie des délégués

Le Secrétariat aux affaires culturelles, dirigé par Dominique Taddéi, et le Bureau d'études et de sondages du P.s., animé par Gérard Gefen, ont réalisé pendant le Congrès de Suresnes un sondage à partir d'un questionnaire détaillé soumis aux délégués des Fédérations.

Les résultats de ce sondage donnent un certain nombre d'indications intéressantes, étant bien souligné qu'elles ne concernent que des délégués au Congrès, c'est-à-dire de militants ayant des responsabilités au niveau national, fédéral ou local, 11,5 % seulement étant de simples militants de base (sur un total de 252 réponses).

Parmi ces délégués, il y avait 87 % d'hommes et 13 % de femmes, ce qui correspond à peu près à la proportion enregistrée sur l'ensemble des adhérents. 30 % d'entre eux avaient moins de 30 ans, 31 % de 30 à 40 ans et seulement 7 % plus de 60 ans, ce qui correspondait à une moyenne d'âge de 37 ans.

La moitié de ces délégués n'avaient pas assisté à plus de quatre congrès. La moitié aussi possèdent un diplôme universitaire, 42 % d'entre eux sont des cadres moyens ou supérieurs ou des membres de professions libérales, 26 % des enseignants. Enfin, le plus grand nombre habitent dans des grandes villes (19,8 % dans des villes de 30 000 à 100 000



D'emblée, celui-ci a précisé que la grande campagne d'explication annoncée par la motion de politique générale se déroulerait pendant les mois d'avril, mai et juin. Il a ensuite exprimé l'opinion que, dès le débat du 4 avril, l'opposition devrait mettre le gouvernement devant ses responsabilités, c'est-à-dire qu'elle devrait avoir recours à la censure au cas où le Premier ministre se refuserait une fois de plus à demander la confiance du Parlement sur son programme.

Le débat politique

Analysant ce qui s'est passé depuis la naissance du troisième gouvernement Messmer, François Mitterrand a souligné que les luttes de clans continuent à se développer dans la majorité, que « le pouvoir est aux enchères. » Il a énuméré les différents signes qui montrent l'aggravation de l'autoritarisme, de la mise en condition du pays, de la dégradation de la liberté de l'information. Il a rappelé ce qui a été écrit dans plusieurs journaux et dans notre presse sur « l'ennemi intérieur » : « Il semble bien que certains secteurs de l'armée, en tout cas le ministre, laissent agir, s'ils n'encouragent pas, un certain nombre d'officines, de groupes occultes, ce qui, exprimé naïvement par la bouche ou sous la plume de quelques officiers généraux, semble laisser croire que le nouveau rôle de l'armée du peuple serait de juguler le peuple. Nous sommes à l'heure actuelle très attachés à définir nos relations avec l'armée, ou plutôt avec le corps d'officiers et de sous-officiers qui anime les structures de cette armée, et nous savons bien que très nombreux sont les officiers républicains qui n'aiment pas cette chasse à l'ennemi intérieur. »

François Mitterrand a abordé ensuite la crise du capitalisme et analysé les luttes sociales actuelles qui ne sauraient trouver de solution dans le ton de commandement (commandant ou adjudant-chef ?)

→

habitants, 19,4 % dans des métropoles régionales, 17,1 % à Paris et dans la banlieue parisienne), 13,5 % vivent dans des communes rurales (moins de 3 000 habitants) et 8,3 % dans des communes semi-rurales (3 000 à 10 000 habitants), 18,3 % dans des villes moyennes (10 000 à 30 000 habitants).

En dehors de celles dues à leur appartenance au Parti, à un syndicat ou à une association sociale ou culturelle, ces délégués participent à d'autres types d'activités : d'abord, actions municipales ou de quartier ; ensuite, dans l'ordre, lutte pour l'émancipation des jeunes, défense des groupes marginaux (immigrés, etc.), lutte pour la liberté sexuelle, défense de l'environnement et, loin derrière, protection des consommateurs.

L'attitude de ces délégués vis-à-vis des moyens d'information a fait l'objet de plusieurs questions. En ce qui concerne la presse écrite, 60,3 % lisent « le Monde » tous les jours, un peu plus de 30 % de temps à autre ; 4,4 % seulement ne le lisent jamais. Près de 70 % lisent également chaque jour un autre quotidien national ou régional.

L'hebdomadaire « extérieur » le plus lu est « le Nouvel Observateur » (55,6 % le lisent chaque semaine, 19,4 % irrégulièrement, 24 % rarement ou jamais). Viennent loin derrière « l'Express » (15,1 % de lecteurs réguliers) et « le Point » (12,7 %). Mais la presse du Parti socialiste atteint de bien meilleurs pourcentages. « L'Unité » est lu chaque semaine par 69,4 % des délégués et « assez souvent » par 18,7 %. Seuls 3,2 % ne lisent jamais l'hebdomadaire du Parti. Pour « le Poing et la Rose » le pourcentage de lecteurs réguliers est de 87,3 %. Il est de 45,6 % pour « Combat socialiste », que 23,8 % lisent « assez souvent » et 29 % rarement ou jamais.

En ce qui concerne la presse audiovisuelle, le poste de radio le plus écouté est Europe 1 (23,8 % l'écoutent tous les jours), suivi de près par France Inter (22,2 %) et de beaucoup plus loin par R.t.l. (9,5 %), France-Culture et France-Musique (6,3 %), Radio-Monte-Carlo (3,6 %). Les deux chaînes de télévision ont exactement le même nombre d'habitués parmi les délégués (15,5 % chacune). La troisième chaîne n'en retient que 2,8 %, mais plus de 40 % ne la reçoivent pas. Quant au jugement porté sur cette presse audiovisuelle, il est assez négatif. Une grande majorité voit dans la télévision, et, à un moindre degré, dans les radios dites de grand public, « un instrument de propagande et d'abrutissement » plutôt qu'un moyen de diffusion culturelle. La même majorité est également hostile à la publicité commerciale. 14 % seulement estiment qu'elle joue un rôle positif dans la diffusion de nouvelles formes et de nouvelles idées. Plus de 61 % considèrent qu'elle ne contribue pas du tout à « égayer le décor de la vie ». Cependant, 20 % seulement pensent qu'il faudrait supprimer cette publicité, 68 % estimant qu'il convient surtout d'en contrôler le contenu.

Sur le plan des conditions de vie, près de la moitié des délégués (48,4 %) sont préoccupés des conditions actuelles de la vie urbaine qui, selon eux, « bloquent l'épanouissement personnel des gens ». Le plus grand nombre estime qu'il y a 20 ans une personne tirait l'essentiel de sa formation de son milieu familial et qu'elle le tire aujourd'hui des mass media, dans une moindre mesure de son activité professionnelle et presque plus du milieu familial.

Toujours dans ce chapitre, on peut relever que plus de la moitié des « sondés » déclarent lire au moins deux livres par mois. 43 % vont au cinéma une ou deux fois par mois, mais 16 % n'y vont pratiquement jamais. 19 % ne vont jamais au théâtre (où 20 % seulement vont plus de cinq fois par an). En revanche, la grande majorité visitent chaque année une ou plusieurs expositions artistiques. 87 % possèdent un électrophone ou une chaîne hi-fi ; 62 % un matériel de photographie ou de cinéma d'amateur ; 15 % jouent d'un instrument de musique.

Une indication enfin quant à l'idée que ces délégués se font du Parti socialiste lui-même : 47 % estiment qu'il est un parti révolutionnaire, 53 % qu'il ne l'est pas. Parmi ceux qui pensent qu'il est révolutionnaire, 49,5 % estiment que c'est parce qu'il cherche à transformer radicalement la structure de la société française, 37,9 % parce qu'il cherche à concilier humanisme et justice sociale. Pour les autres, 40,4 % estiment que le P.s. est encore « trop marqué par la social-démocratie et la collaboration de classes », 22 % qu'il n'est pas un parti ouvrier. La majorité estime que le P.s. n'a pas encore fait suffisamment pour la formation de ses militants, mais qu'il est en revanche bien placé en ce qui concerne l'initiative et la liberté créatrice qui leur sont laissées.

cher à Messmer : « Commander rassemblement, avoir la voix forte, être gradé et ne pas être écouté, c'est grave. Une autorité qui n'exprime aucune grande pensée est vaine. »

Après avoir décrit les conséquences de la hausse du coût des matières premières et évoqué la politique de Michel Jobert en soulignant que « s'il ne peut y avoir d'Europe sans indépendance, il ne peut pas non plus y avoir indépendance sans Europe », François Mitterrand s'est livré à une vive critique du plan gouvernemental anti-social. « Ce plan, a-t-il dit, entend restaurer les équilibres économiques par des mesures qui frappent toujours les mêmes, ceux qui sont traditionnellement exploités. Notre rôle est d'aider ceux qui peinent et ceux qui luttent et nous portons nos coups, nous portons notre regard, nous désignons l'adversaire : le Pouvoir impitoyable qui gagne son argent sur le malheur du peuple. Ceux qui tiennent depuis tant d'années les principaux leviers de l'économie exercent un sordide moyen de pression sur la majorité des Français pour qu'elle se soumette à un ordre préétabli qui est l'ordre de l'injustice. Lorsqu'on parle de sacrifices, on s'adresse à la classe ouvrière, au monde des salariés, aux traditionnels exploités et on attend d'eux qu'ils fournissent plus de travail pour un moindre prix. »

François Mitterrand a alors contesté les affirmations répétées de Valéry Giscard d'Estaing suivant lesquelles il faut vendre plus et acheter moins : « Le terme d'exportation doit être approfondi. Le Parti socialiste au pouvoir développerait au maximum les exportations, mais en posant d'abord cette question : lesquelles ? Il y a des produits qui coûtent très cher à l'ensemble de notre économie et dont la production devrait être supprimée. De la même façon, il faut en finir avec un certain mythe des importations. Les importations coûteuses sont celles qui vont aux groupes socio-professionnels privilégiés, alors que celles qui vont vers les moins favorisés ne sont pas forcément des importations qui coûtent cher. C'est pourquoi on peut parfaitement accroître le pouvoir d'achat des quelques millions de Français qui perçoivent moins de 1.200 frs par mois, sans oublier les personnes âgées, sans oublier la retraite à 60 ans et sans oublier les 40 heures.

« Le problème à résoudre maintenant c'est celui de la justice, de l'équilibre entre les transferts indispensables dans le cadre d'une croissance réduite. Il faut en finir avec les injustices et les inégalités qui permettent à la minorité de privilégiés, au nom des sacrifices nécessaires, de tirer profit de l'inflation et de la misère. Tout le monde sait que l'inflation enrichit les plus riches et accroît les inégalités sociales. Il faut aller plus loin et dire que les inégalités sociales sont un des facteurs principaux de l'inflation. »

Le Premier secrétaire a donc insisté sur l'importance de la campagne que va entreprendre le Parti socialiste. Il a souligné que dans le domaine fiscal, par exemple, le Parti doit parler clair et « ne pas chercher à rassembler n'importe quoi et n'importe qui pour plaire à tout le monde. » Il faudra s'attaquer clairement à cette donnée fondamentale qu'est la relation entre les impôts directs et les impôts indirects. Il faudra réactualiser nos propositions sur le foncier. Il faudra mettre un cran d'arrêt brutal à la spéculation.

Traitant enfin de l'échec prévisible de la réforme régionale et de la nécessité pour le Parti socialiste de rester dans une tradition républicaine qui consiste à tenir compte, à la fois, du « droit à la différence » et du « droit à l'unité nationale », François Mitterrand a conclu que pour réussir toutes les tâches qui s'imposent à lui et qui pourraient requérir toutes ses énergies à brefs délais, « le Parti socialiste doit être responsable et il ne le sera pas s'il n'est pas profondément, vraiment, durablement uni. »

A.V.

La résolution politique

La crise actuelle est celle du système capitaliste. Elle s'étend à de nombreux pays mais elle prend en France une intensité particulière sur le triple plan économique, social et politique.

L'inflation, déjà ancienne, s'est accélérée au cours des derniers mois. L'augmentation du prix du pétrole en est l'une des causes, mais elle est loin d'être la seule.

L'impuissance du gouvernement devant la hausse des prix, la spéculation qui se développe librement, les inégalités sociales et fiscales nourrissent le processus inflationniste. Les faits apportent ainsi depuis des années un démenti éclatant aux prophéties multiples de M. Giscard d'Estaing. Ce n'est pas le plan antisocial que vient d'adopter le gouvernement qui permettra de faire face à la situation. Son premier effet consiste seulement à aggraver les inégalités en imposant une police des salaires et en alourdissant les charges de la majorité des Français.

Ainsi se justifie le développement des luttes actuelles pour la défense du pouvoir d'achat, le plein emploi, la transformation des conditions de travail. C'est en fait toute l'organisation du travail imposée par le système capitaliste qui se trouve mise en cause. Qu'il s'agisse du conflit Rateau, de celui des banques ou du secteur public, une même volonté s'exprime : les travailleurs refusent de faire les frais de la crise. Partout, les mouvements s'accentuent ; partout, l'unité doit se renforcer. Aujourd'hui, la lutte pour le contrôle prend une importance déterminante.

Devant cette situation, la majorité accuse ses divisions. Moins de trois semaines après la naissance d'un prétendu nouveau gouvernement, les luttes de clans reprennent entre ceux qui considèrent l'Etat comme leur propriété et ne trouvent plus de recours que dans le renforcement de l'autoritarisme, la prise en main de l'appareil de l'information, le démantèlement de l'O.r.t.f., l'instauration d'un système de plus en plus policier avec le développement des écoutes téléphoniques et la mise de l'ensemble des citoyens sur fichier informatisé.

Face à la crise, le Parti socialiste propose des solutions. Il réaffirme la valeur de la stratégie d'union de la gauche concrétisée par le programme commun de gouvernement. Il réaffirme aussi les finalités qui lui sont propres, notamment celles de l'autogestion et de la construction d'une Europe ouverte et indépendante.

Le système actuel dont le profit est le principal moteur ne sécrète pas seulement l'inégalité. Il se révèle impuissant à maîtriser son propre développement. Il faut donc changer de système et créer, par de profondes réformes de structures, une nouvelle logique de croissance. Le Parti socialiste s'apprête à engager à ce sujet une grande campagne d'explication sur la politique économique adaptée aux exigences de la situation.

Dès maintenant, il est possible de prendre des mesures concrètes pour réduire les injustices les plus flagrantes, améliorer les conditions de vie des plus défavorisés, juguler la hausse des prix, garantir l'emploi. C'est le sens de la campagne qu'engagent les partis signataires du programme commun. C'est le sens de la campagne que le parti socialiste lance dans tout le pays contre les diverses formes d'inégalité.

Dans les circonstances présentes, le parti socialiste est prêt à prendre ses responsabilités. Il appelle tous les socialistes à redoubler leurs efforts et à intensifier leur travail militant au sein du parti, des syndicats, des associations socio-culturelles qui sont et seront partie prenante du grand mouvement populaire.

L'union de la gauche peut entraîner une large majorité si elle sait s'identifier à la volonté de notre peuple de maîtriser son destin, de construire le socialisme dans la liberté et d'écrire ainsi une page nouvelle dans l'histoire de la France.

Le texte de politique internationale

De nouvelles manifestations de l'impérialisme ont marqué le début de 1974. En Europe, elles se caractérisent par l'aggravation des contradictions entre les pays capitalistes et par l'affirmation de plus en plus forte de la volonté de suprématie des Etats-Unis. L'Europe ne peut admettre sans dommage pour ses peuples et pour son unité les injonctions de la puissance américaine. Elle ne doit ni accepter des concessions économiques unilatérales, ni renoncer à la recherche de son identité politique. Les socialistes luttent pour une Europe indépendante et pour l'établissement de rapports nouveaux entre celle-ci et les pays du Tiers-Monde.

Au Cambodge, la lutte populaire contre le gouvernement Lon Nol se renforce tous les jours ; un état de guerre de fait se maintient au Vietnam du Sud. Le régime de Thieu se refuse obstinément à appliquer les accords de Paris, à libérer les prisonniers politiques, à reconnaître la troisième composante, et d'une manière générale, à admettre le rétablissement des libertés les plus élémentaires. Par ailleurs, les risques d'une reprise des interventions directes des Etats-Unis dans cette région n'ont nullement disparu. Le Parti socialiste dénonce l'attitude ambiguë adoptée par le gouvernement français dans ce conflit. Il demande l'organisation d'élections libres, telles qu'elles sont prévues par les accords de Paris et la reconnaissance du G.r.p. et du Grunk par le gouvernement français.

Au Chili, l'extension de la terreur rend indispensable le renforcement de la pression internationale sur la junte fasciste. Le Parti socialiste considère que le gouvernement français doit refuser toute aide économique bilatérale ou multilatérale au régime de Santiago.

Le Parti socialiste estime que les progrès déjà atteints du désengagement militaire au Proche-Orient peuvent créer les conditions d'une véritable négociation. Mais celle-ci n'aura de chance de se prolonger utilement au plan d'un règlement politique durable que dans la mesure où toutes les parties en cause y seront représentées, et où les deux grandes puissances ne seront plus en état de considérer cette région comme un champ d'intervention privilégié. Le Parti socialiste considère à cet égard que l'association des pays d'Europe à une garantie internationale des accords de paix constituera — quand ils interviendront — une contribution efficace.

La crise intérieure du régime totalitaire portugais démontre le lien entre les combats de libération des pays exploités et les luttes populaires en Europe. Les socialistes sont préoccupés par la situation, notamment alimentaire, des pays d'Afrique. Le maintien des relations néocoloniales auxquelles la coopération sert souvent d'alibi, s'accompagne d'un renforcement de la répression de la part de nombreux gouvernements contre les opposants, les étudiants ou la jeunesse scolaire.



De gauche à droite : François Mitterrand, Pierre Mauroy, Didier Motchane, Robert Pontillon, Henri Delisle, Gaston Defferre, Dominique Taddei, Georges Sarre, Jean Poperen, Marie-Thérèse Eyquem, Claude Estier.



Jean Rostand préside le Comité de lecture de la grande collection LIBERTE EGALITE FRATERNITE L'Humanité en Marche

groupant des historiens, écrivains, journalistes, universitaires, responsables syndicalistes, militants politiques de tous les horizons de la pensée et de l'action démocratiques et socialistes.
Quel a été le but exaltant de ces hommes, parfois confrontés entre eux, et soudain unis devant une aspiration commune ?
Présenter sous une forme unique à ce jour une vaste fresque de tous les mouvements révolutionnaires, populaires, démocratiques du monde entier.
La forme ? Chaque volume comprend une préface, une étude, un roman, d'auteurs prestigieux et de personnalités de premier plan.
L'ampleur ?

LES PERIODES HISTORIQUES QUI CHANGERENT LA FRANCE :
1789, 1793, les Trois Glorieuses, la Commune de Paris, le Front populaire.

LES GRANDES ETAPES DE L'HISTOIRE MONDIALE :
l'Amérique latine, l'URSS, la Chine, les Etats-Unis, l'Afrique, etc.

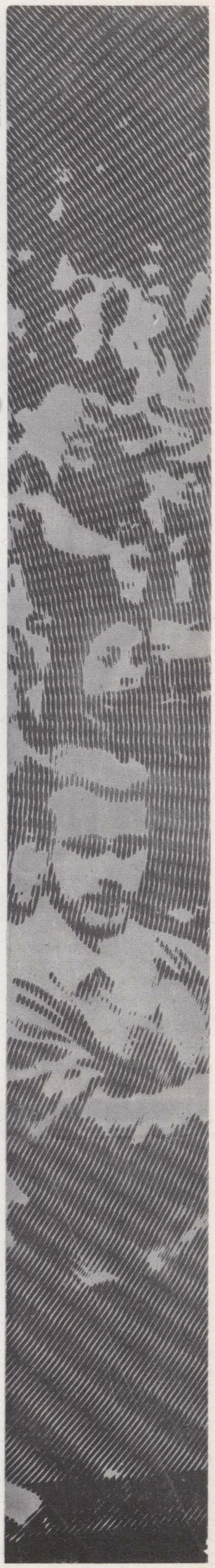
LES THEMES-FORCE QUI MOBILISERENT LE GENIE ET LE COURAGE DES HOMMES :
l'abolition de l'esclavage, la liberté de la presse, l'école démocratique, les conquêtes ouvrières, les résistances à l'oppression, la lutte contre le racisme.

LES PROBLEMES-CLEFS DE LA SOCIETE CONTEMPORAINE :
l'industrialisation, les paysans, la jeunesse, la femme.

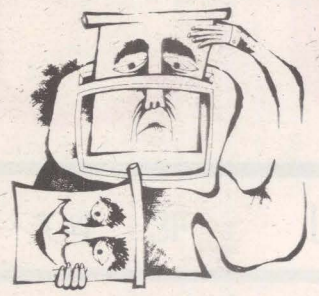
Deux cents ans de lutte à travers le monde vers une société plus juste, plus fraternelle, plus pacifique vous permettront de mieux comprendre le présent, d'imaginer l'avenir.
"L'Humanité en Marche - Liberté Egalité Fraternité" vous offre la vision la plus large, la plus objective - puisqu'il s'agit d'une œuvre collective - la plus accessible, la plus vivante de l'histoire du monde démocratique.

Pour tous renseignements s'adresser aux Editions Martinsart, 58 rue des Capucins 41-Romorantin

EPRODIT



Au risque de vous plaire



Télévision

VENDREDI 29 MARS

Maupassant adapté par Santelli : « Madame Baptiste » (20 h 35, ch. 2).

La médicale de Barrère et Lalou : le vieillissement (21 h 40, ch. 1).

SAMEDI 30

« Ce que dit Tremolières », par Knapp et Bringuier : un spécialiste parle de l'alimentation, du pain et du vin quotidiens (17 h 50, ch. 2).

Pour la 2e fois, Jean Prat adapte « Les trois sœurs » de Tchekhov, en compagnie d'Adamov (20 h 30, ch. 1).

Fin de la série L'Illusion scénique : le théâtre engagé (22 h 10, ch. 3).

Une émission très attendue, si elle n'est pas une fois de plus différée : «La torture dans le monde »d'après le dossier d'Amnesty International (14 h 30, France-Culture).

DIMANCHE 31

Un western (anticapitaliste) de très grande qualité : « Buffalo Bill », de William Wellman (17 h, ch. 1).

Le fameux mime chez Denise Glaser : Spécial Marcel Marceau (19 h 10, ch. 1).

Le roman-photo : voir p. 17 (20 h 35, ch. 2).

Agents américains et soviétiques coopérant face à la Chine : « L'homme le plus dangereux du monde », un film de politique-fiction (20 h 45, ch. 1).

L'un des films les plus fascinants de Minnelli : sa comédie musicale « Le pirate » (22 h 30, ch. 2).

LUNDI 1er AVRIL

Le fameux film yougoslave « J'ai même rencontré des Tsiganes heureux » (20 h 40, ch. 3).

Alain Decaux raconte : « El dos de Mayo » — Madrid révolté contre l'occupation napoléonienne (21 h 35, ch. 2).

Paul Guimard parle (France-Culture, tous les jours, 13 h 30).

MARDI 2

Le film de Frankenheimer « L'homme de Kiev », suivi d'un débat sur les Juifs en U.r.s.s. (20 h 35, ch. 2).

MERCREDI 3

Au magazine 74 : le patronat (20 h 30, ch. 1).

Ionesco et Liv Ullmann au sommaire de Pour le cinéma (21 h 55, ch. 1).

JEUDI 4

Présenté par son auteur, « Les maudits » de René Clément : huis clos dans un sous-marin nazi (20 h 30, ch. 1).

Au magazine 52 : Mozambique ; l'enquête de Bruay-en-Artois (20 h 40, ch. 3).



Livres

ECONOMIE

*** Pol Derrien : L'entreprise, ses interlocuteurs (Editions du Jour).**

*** Pol Derrien : L'entreprise, son organisation. (Editions du Jour).**

Pour se faire une petite idée des « affaires ».

*** Club de Rome : Le rapport de Tokyo sur l'homme et la croissance (Le Seuil).**

Un document important dans le cadre de la « crise » actuelle.

*** Marx et Engels : Textes sur la méthode de la science économique (Editions sociales).**

Un classique du marxisme qui est encore un outil précieux pour aujourd'hui.

SOCIETE

*** Pierre Belleville : Animation. Pour quelle vie sociale ? (Editions Tema).**

Tout le monde se réclame de l'animation. Pourquoi ? Pour vendre du bonheur ? Ou pour changer réellement la vie ?

*** Jean Fenet, Michèle Fourquet, Jean-François Le Du : L'audio-mirage (Editions Didier).**

L'audiovisuel et ses faux miracles.

*** Charles Laffargue : L'air, l'eau et nous (Editions du Jour).**

La pollution et ses conséquences, tant dans le domaine de la santé que du point de vue écologique, social et économique.

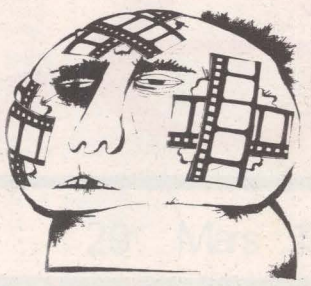
*** William Human : Guide pratique des parents (Calmann-Lévy).**

Un livre qui explique tout par « le bon sens ». Un peu léger peut-être du point de vue de l'argumentaton.

HISTOIRE

*** Vittorio Mathieu : Phénoménologie de l'esprit révolutionnaire (Calmann-Lévy).**

Les mécanismes de la lutte de l'homme pour la transformation du monde. Ou : la Révolution française et les idées qui en ont découlé.



Cinéma

*** Le Roi Lear :**

Deux versions de la célèbre pièce de Shakespeare, l'une du Britannique Peter Brooks, dépouillée, toute de gros plans et d'intériorité ; l'autre du Russe Grigori Kozintsev, pleine d'espaces, de mouvements de foule, de chevauchées et de batailles. Deux tempéraments cinématographiques différents pour exprimer le génie d'un même auteur.

*** John Huston : Reflets dans un œil d'or.**

Les distributeurs, d'ordinaire têtus, ont permis la reprise de ce chef-d'œuvre de John Huston en version intégrale et inédite dans sa copie « dorée ».

*** Michel Drach : Les violons du bal.**

Pour tourner l'histoire de son enfance de jeune Juif à travers les années sombres de l'Occupation, Michel Drach aurait tout donné. Il y est parvenu et, en prime, il nous donne son talent et son enthousiasme. C'est touchant, parfois très beau. Dommage qu'il ait voulu aussi parsemer son récit de coups de griffe aux producteurs ignares et de montrer le film en train de se faire. On ne refait pas « Huit et demi » comme cela.

Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*60 F* ☐
normal d'un an à	*100 F* ☐
de soutien à	*150 F* ☐
de soutien à	*200 F* ☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement au C.C.P. L'Unité 3034980 La Source ☐

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

l'unité

Rédaction : 5, rue Viollet-le-Duc
(Paris-9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION

Guy Perrimond, Serge Richard (rédacteurs en chef), Michèle Backmann, Josette Barbieri, Nicolas Brimo, Robert Butheau, Christine Cottin, Claude Fuzier, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Jean-Loup Revérier, Jacqueline Sorret, Maurice Séveno, Antoine Violet.

SECRETAIRE DE REDACTION-MAQUETTES

Nicole Chaillot.

AVEC LA COLLABORATION DE

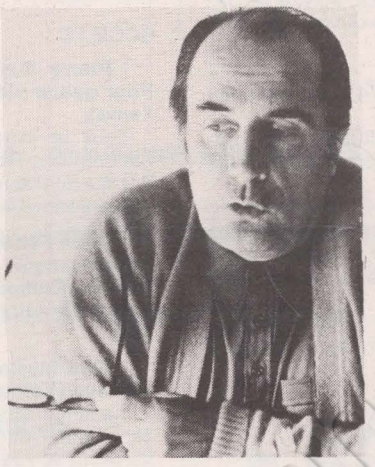
François-Régis Bastide, Pierre Bérégovoy, Roger Bordier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Henri Delisle, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Emile Loo, François Mitterrand, Didier Motchane, Henri Noguères, Bernard Pingaud, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddéï.

ADMINISTRATION

Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé.
Publicité : Régie Publicitaire, 2 rue du Cygne, Paris 1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
Spectacles : France-Lafayette, 10, rue Bleue, Paris 9e. Tél. 523.10.35 (Jean-Pierre Lemaire).
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité.

Imprimerie d'Hebdo-T.C. 76-Yvetôt.

MA PART DE VERITE



PAR FRANÇOIS MITTERRAND

Mardi 26 mars

Quelque chose m'échappe dans la démarche de la diplomatie française. J'avais déjà été surpris par la précipitation de M. Jobert allant négocier d'urgence le pétrole saoudien et achetant tout de go 27 millions de tonnes livrables dans les trois ans. C'était au mois de novembre dernier et, si l'on se trouvait en période d'embargo, les milieux officiels assuraient que la France, en raison de sa politique d'amitié avec les pays arabes et de son attitude pendant la guerre du Kippour, n'avait pas à redouter la pénurie ; qu'elle bénéficierait, comme la Grande-Bretagne, et elle seule en Europe, d'un traitement de faveur. On le disait du côté arabe, qui envoyait deux de ses dirigeants l'affirmer dans les studios et sur les écrans de notre télévision. On le disait du côté français, où l'on se flattait des fruits heureux d'une politique qui avait été jusqu'ici assez largement incomprise. Quoi qu'il en fût, quand M. Jobert rapporta de son voyage à Ryad le beau contrat en question, on n'entendit plus que des éloges sur la célérité et la sagacité du titulaire du Quai d'Orsay. L'enthousiasme aidant, le bruit se répandit que de 27 millions de tonnes le marché passerait bientôt à 800 millions et que notre pays serait ainsi à l'abri pour vingt ans. Las ! On sait maintenant que le prix demandé, qui nous a été consenti par M. Yamani, l'aimable ministre du roi Fayçal, se monte à 11,65 dollars le baril, soit près de 4 dollars de plus que le pétrole aujourd'hui vendu à n'importe quel acheteur. De sorte que, lorsque M. Giscard d'Estaing se plaint, dans ses homélies radio-télévisées, du déséquilibre de notre commerce extérieur dû à l'augmentation soudaine et brutale du prix de l'énergie, il serait fondé à reprocher à son collègue des Affaires étrangères d'avoir compliqué sa tâche.

Je n'oublie pas, écrivant cela plusieurs mois après l'événement, qu'à l'époque l'affolement avait gagné la plupart des capitales européennes et que c'était à qui prendrait l'autre de vitesse parmi les partenaires du Marché commun. Mais je souhaite aussi qu'on n'oublie pas que le Parti socialiste a condamné dès l'origine une politique d'accords bi-latéraux qui livrait les consommateurs à la merci des producteurs — même si, sur le plan de la morale, c'était un juste retour des choses — et qui encourageait la surenchère au risque de vicier longtemps les termes de l'échange. Il fallait au surplus beaucoup de confiance en soi pour croire que dans cette compétition sauvage la loi du genre ne finirait pas par s'imposer, je veux dire la loi du plus fort. Le lion ne craint pas la jungle. D'elle il tire sa nourriture et son goût des meilleurs morceaux. L'intérêt des animaux intermédiaires, ceux qui ne manquent pas de moyens mais dont le sort veut qu'ils soient mangés par les temps de grande disette, est de ne pas s'aventurer isolément à portée d'un coup de dent. Avant le Kippour, les Etats-Unis d'Amérique, protecteurs avoués d'Israël, avaient obtenu de Sadate l'exécution du projet d'oléoduc trans-égyptien et les permis de recherche pétrolière refusés aux compagnies françaises. Après avoir, pendant la guerre, puissamment aidé leur allié et tué par tir indirect des centaines de soldats arabes, les voici dégagés de l'embargo qui frappe encore le Danemark et la Hollande, et bientôt bénéficiaires de la baisse des prix affichés du pétrole, baisse à laquelle travaille le même Yamani qui vient d'en faire la confidence au « Times ».

Philippe Simonnot relate dans « le Monde » qu'à la question « L'amitié politique de la France n'a-t-elle pas de valeur en termes marchands ? », il lui fut répondu par un délégué algérien rencontré dans les couloirs de la Conférence de Vienne, qui rassemblait récemment les pays membres de l'Opep : « La France ne compte pas. Pourquoi voudriez-vous que nous lui accordions un prix de faveur ? ». Le mot est excessif. La France compte. Moins, on le voit, que l'empire d'Occident, capitale Washington. Mais assez pour avancer, si elle le veut, sur une autre voie que la solitude ou l'asservissement. C'est là que M. Jobert me déroute. En appeler à l'indépendance de l'Europe quand l'Europe n'existe pas et quand on ne fait rien pour qu'elle existe, vitupérer la domination américaine quand on s'abrite derrière ses soldats, prôner la sécurité collective et freiner en même temps les travaux d'Helsinki, ne sont que les principales manifestations d'une diplomatie qui se nourrit de paradoxes savoureux et se complaît dans le contraire de tout.

Mercredi 27 mars

Seule la loi peut valider les mathématiques fiscales de Valéry Giscard d'Estaing, selon lequel un tiers vaut 43 %. L'Assemblée nationale aura donc à se prononcer sur une mesure qui — j'en étonnerai quelques-uns — ne me choquerait pas si elle avait été précédée d'une réforme sérieuse touchant à la répartition des charges supportées par les diverses couches sociales de la nation. Rien n'est plus significatif que la fiscalité pour juger de l'état politique d'un pays. Le rapport entre impôts direct et indirect, la hiérarchie de l'impôt sur le revenu, le mode de législation foncière, l'assiette des droits de succession, l'immunité du capital, les privilèges des grosses fortunes, l'ampleur de la fraude traduisent très exactement la nature du système qui régit notre société. Chaque fois que le ministre des Finances alourdit les impôts (le paiement provisionnel à 86 % que les contribuables vont subir est une augmentation déguisée) sans corriger les inégalités qu'ils révèlent,il élargit le fossé qui sépare les Français puisqu'il appauvrit les pauvres en épargnant les riches. Il est important pour la gauche d'affiner ses propositions sur ce point, qu'elle n'a certes pas négligé. Contrainte de gouverner, comme on peut le pressentir, dans une période de récession, c'est d'abord par la justice fiscale qu'elle rendra leur dû à ceux qu'elle a pour mission de défendre sans altérer ni la monnaie ni la capacité de production.